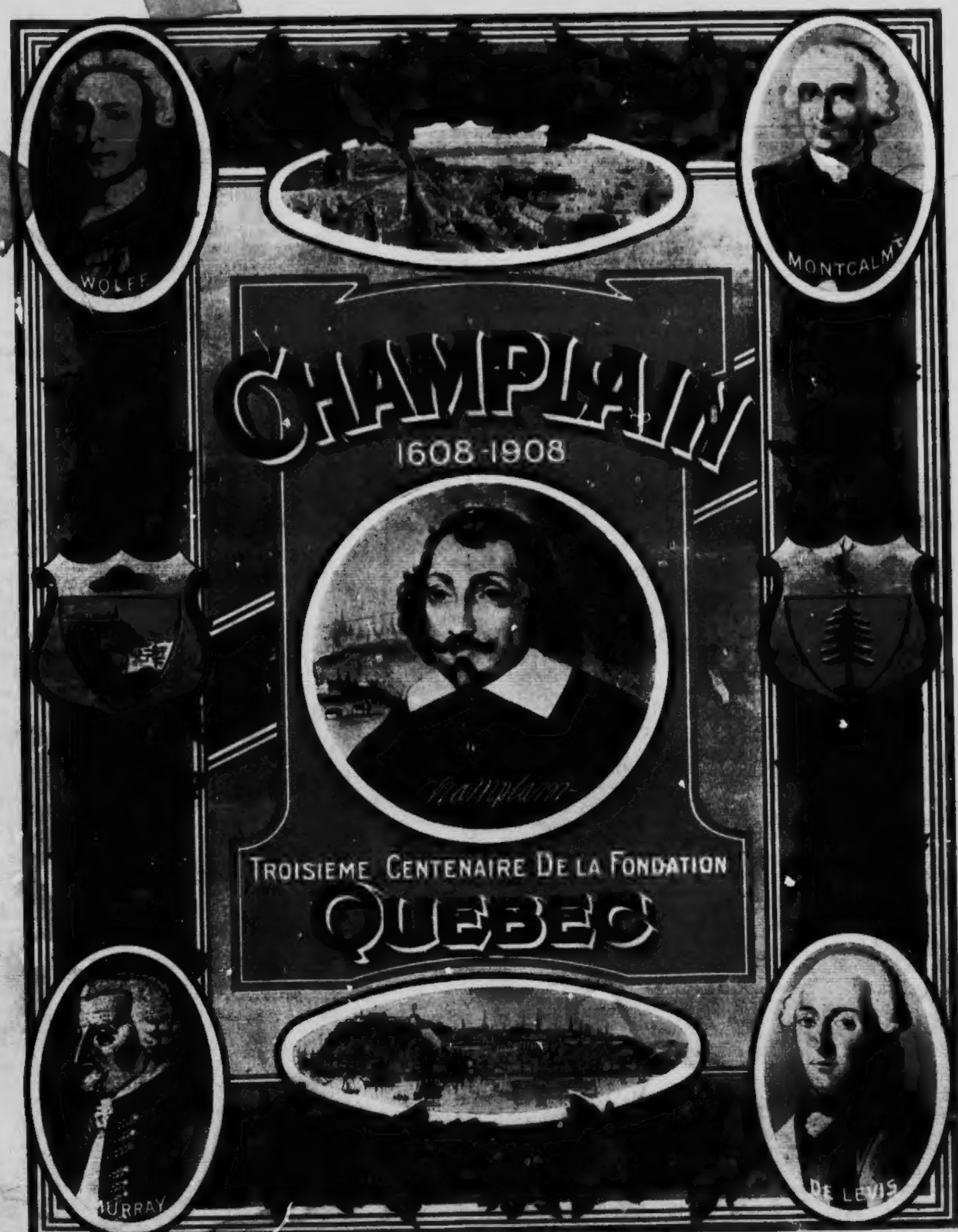
Read : Where Wolfe and Montcalm fought

By E. T. D. CHAMBERS



Publié par RAOUL RENAULT.

THE BENALLACK LITHO CO MONTREAL.

LAFLAMME & PROULX, imprimeurs

Lisez : Champlain, sa vie et ses œuvres

Par le Docteur N. E. DIONNE

Marier & Tremblay

PEINTRES, DECORATEURS et DOREURS

Importateur de NOUVEAUTES D'ANNONCES, CHROMOS DE PRIMES, CALENDRIERS, Etc.

IMPORTATEURS

des fameuses Verreries de Belgique,
les meilleures verres dans le marché,

Plate Glass, Miroirs, Verres en couleur et ornementés, verres prismatiques, Verre dans le plomb.

SPECIALITE

Tapisseries, Stocco relief, Albestos relief, et décorations murales de tous genres, Fonds de scènes pour théâtre.

Magasin : 69 et 71, du Pont.
Dépt. des Nouveautés d'annonces : 40 et 42, du Pont.
Ateliers : 149½ et 151, rue Desfossés.

ST-ROCH, QUEBEC.



Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices Publics

L'inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relevé du département des Travaux publics et du Travail, Québec.

L'honorable L.-A. TASCHEREAU, ministre ; SIMEON LESAGE, sous-ministre ; ALPHONSE GAGNON, secrétaire.

BUREAU DE MONMRÉAL
(Annexe du Palais de Justice)

LOUIS GUYON, inspecteur en chef ; JAMES MITCHELL, inspecteur ; O.-J. MONDAY, inspecteur ; Mme LOUISA KING, inspectrice.

BUREAU DE QUÉBEC

(Département des Travaux publics et du Travail)
P.-J. JOBIN, inspecteur ; Mlle DE GUISE, inspectrice.

BUREAU DES CANTONS DE L'EST
R. H. GOOLEY, Coaticooke.

Les trois divisions d'inspection de la Province sont les suivantes :

DIVISION DE QUÉBEC.—Comprenant les districs judiciaires de Québec, Trois Rivières, Beauce, Montmagny, Kamouraska, Chicoutimi, Saguenay Rimouski et Gaspé.

DIVISION DES CANTONS DE L'EST.— Comprenant les districts judiciaires de Bedford, Saint-François et Arthabaska.

DIVISION DE MONTRÉAL.—Comprenant les districts judiciaires de Montréal, Ottawa, Pontiac, Terrebonne, Joliette, Saint Hyacinthe Beauharnois, Iberville et Richelieu.

A moins d'exemption par arrêté-en-conseil, tout propriétaire d'établissement industriel est tenu de fournir chaque année, à l'inspecteur de sa division, un certificat d'inspection des Chaudières, moteurs et conduites-vapeur de son établissement.

La Compagnie C. H. LEPAGE, Ltée

FONDEURS et MANUFACTURIERS

Spécialité : Poêles et Engins à Gasoline



Sauvez de 25% à 40% sur vos achats dans nos lignes.

Nous vous vendons directement de notre manufacture, vous sauvant par là, le profit que le marchand de détail ferait sur vous, si vous achetiez de lui. . . .

ST-MALO, - QUEBEC

Steamship " Natashquan "

SERVICE DE LA COTE NORD

DE QUEBEC A NATASHQUAN

Fait escale à Escoumains, Portneuf, Betsiamis, Pointe-des-Monts, Mingan et Pointe aux-Esquimaux, et tous les postes intermédiaires.

Le plus beau voyage pour les vacances, dans un pays en hauteur.

Pour informations, adressez-vous à

The North Shore Transportation & Wreckage Co.

98 RUE ST-PAUL 98

Téléphone 1461

Blanchard Hotel

JOS. CLOUTIER, Prop.

Notre-Dame Square, Quebec

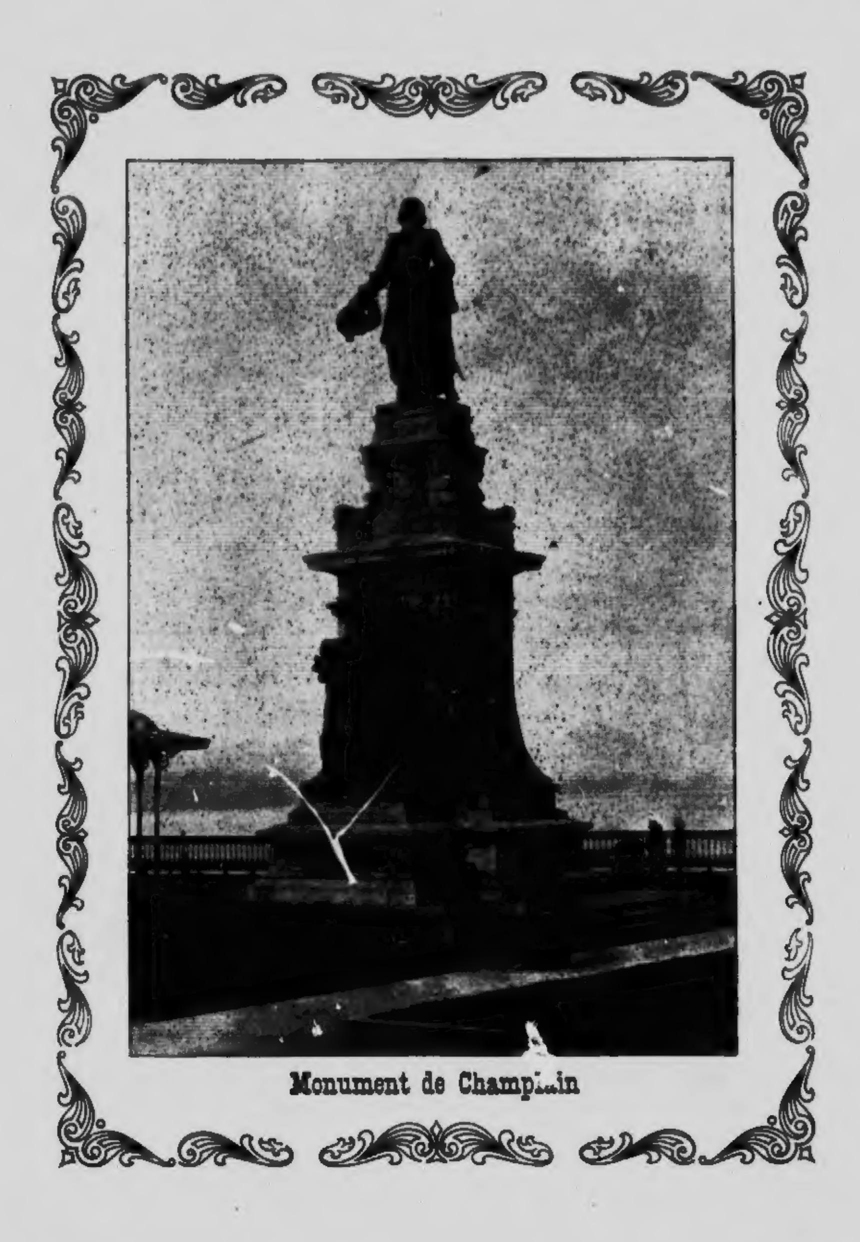
AMERICAN & EUROPEAN PLAN

ROOM and BOARD from $2 00 to $3.00

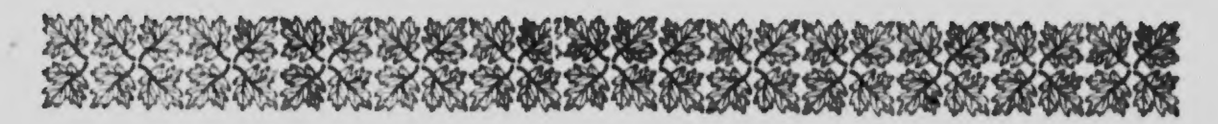
ROOM - - " 0.50 to 2.00

Near the Richelieu & Ontario Navigation Company, and all Railway termini

CHAMPLAIN


Monument de Champlain

1608 1908



CHAMPLAIN

Sa vie et ses œuvres

D'APRÈS la *Biographie Saintongeoise*, Samuel Champlain serait issu d'une famille de pêcheurs. Dans son contrat de mariage, passé en 1610, son père, Antoine Champlain, est nommé capitaine de la marine. Quant à l'année de sa naissance, il est impossible de la préciser: les uns la reportent à 1567 et d'autres à 1570. Cet acte important est demeuré introuvable, ni à Brouage, ni à Saintes, ni à Marennes.

Samuel Champlain s'exerça de bonne heure au métier des armes, et il obtint le grade de maréchal des logis dans l'armée de Henri IV, en Bretagne. Cette armée ayant été licenciée en 1598, il fit, aux Antilles et au Mexique, un voyage dont le récit original se trouve encore dans la bibliothèque de la ville de Dieppe. C'est un très joli manuscrit in-quarto de 115 pages, qui porte le titre de *Bref discours des choses les plus remarquables que Samuel de Champlain a recognues aux Indes Occidentales, au voyage qu'il y a fait.* A son retour du Mexique, Henri IV lui donna, en récompense de ses services, le titre de Géographe du roi.

Après la mort de Pierre Chauvin, Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe, ayant obtenu des lettres patentes de Henri IV, organisa une expédition vers le Canada dont le commandement fut confié à François Gravé, sieur du Pont, auquel fut adjoint Champlain après que celui-là eût reçu sa commission du roi.

L'expédition partit de Honfleur le 15 mars 1603, toucha à Tadoussac, s'arrêta à l'endroit où devait, cinq ans plus tard, s'élever l'habitation de Québec, reconnut l'île de Montréal, poursuivit sa course jusqu'au sault Saint-Louis, retourna à Tadoussac, et en repartit pour Honfleur, en longeant le littoral de la côte gaspésienne. En route, Champlain recueillit plusieurs renseignements sur l'Acadie et ses mines et sur les différents postes de pêche et de traite. De retour en France, il fit au roi un rapport circonstancié de son voyage, avec addition d'une carte, qu'il est impossible de retracer aujourd'hui. Henri IV l'accueillit avec faveur et il fit à son géographe la promesse de ne pas perdre de vue le Canada, et même de le prendre sous sa protection.

Dans un second voyage, au printemps de 1604, Champlain dirigea sa voile et ses espérances de colonisation vers l'Acadie. Pendant les trois années qu'il y séjourna, il donna de nouvelles preuves de son activité et de son énergie infatigables. Dans l'automne qui suivit son arrivée, il fit l'exploration d'une grande partie du littoral de la Nouvelle Angleterre, exploration qu'il poursuivit, le printemps suivant, jusqu'au cap Cod.

Port-Royal fut l'endroit qu'il choisit de préférence pour y fonder une habitation et en 1605 il s'y fixait définitivement. Repassé en France à l'automne de la même année, Champlain revint en Acadie en 1606, accompagné de Poutrincourt. La petite colonie de Port-Royal prenait déjà vigueur, et l'hiver se passa agréablement, au témoignage de Champlain lui-même et de Lescarbot.

Champlain retourna en France en 1607, et à son arrivée, il fit à M. de Monts un rapport détaillé de ses voyages et des événements qui s'étaient passés à Port-Royal depuis son départ. M. de Monts, encouragé, équipa deux vaisseaux, dont il confia le commandement à Champlain, avec la mission, non plus de coloniser l'Acadie, mais « afin de pénétrer dans les terres, jusqu'à la mer Occidentale, et parvenir quelque jour à la Chine. »

Champlain arriva à Québec le 3 juillet 1608, « où étant, dit-il, je cherchai un lieu propre pour notre habitation; mais je n'en ai pas trouvé de plus commode, ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers. »

Au printemps de 1609, Champlain remonta le Saint-Laurent, et, à la tête des Algonquins, il battit les Iroquois près du lac qui aujourd'hui porte son nom. C'est de ce jour que date la haine des Iroquois contre les Français, haine qui amena plus tard de si terribles désastres dans la colonie.

L'été suivant, Champlain retourna en France. En 1610, il revint à Québec pour n'y séjourner qu'un an. En août 1611, il était à La Rochelle.

***

Lorque Champlain revint au Canada, en mai 1613, il n'y resta que trois mois. De retour en France, il reprit son projet d'association qui, après d'autres voyages, réussit enfin, et fut établi par lettres patentes. Cette association était composée de marchands de Saint-Malo, de Rouen et de La Rochelle. Un des navires de la compagnie, le *Saint-Etienne*, parti de Honfleur, le 24 avril 1615, emmena les premiers missionnaires récollets. Ce fut par compulsion que ces religieux furent tolérés par les chefs de la colonie, presque tous calvinistes; et, comme les récollets étaient

pauvres, dans un pays non défriché et dénué de toutes ressources autres que ses ressources naturelles, on comprend qu'ils ne pouvaient se rendre populaires au milieu des sauvages. Le premier obstacle à leurs succès spirituels provenait de ce que les associés s'opposaient au groupement des Indiens, de manière à les tenir sédentaires. Plusieurs voyages faits à Paris dans le but d'obtenir des secours pour des missions permanentes à Québec, aux Trois-Rivières et à Tadoussac, n'aboutirent à aucun résultat. Les récollets cependant réussirent, à force d'aumônes reçues de France, à bâtir leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, proche la rivière Saint-Charles.

Pendant l'année que Champlain passa dans la colonie, il fit des découvertes importantes ; il aperçut le lac Huron, et il entreprit une nouvelle guerre contre les Iroquois où il fut blessé légèrement à un genou. Laissant alors la direction de la colonie à Pont-Gravé, il retourna en France dans l'automne de 1616.



Champlain

En 1617, malgré beaucoup d'efforts, Champlain ne [illegible] obtenir de secours pour sa colonie naissante, excepté [illegible] promesses.

En 1617 et en 1618, Champlain revit Québec, où il ne reçut aucun des secours promis. La compagnie s'était engagée à lui envoyer 80 personnes. Dans l'intervalle, le prince de Condé céda ses titres de vice-roi du Canada au duc de Montmorency, qui choisit Champlain pour son lieutenant. Celui-ci partit le 8 mai 1620, pour le Canada, avec sa femme Hélène Boullé, et il arriva à Tadoussac le 11 juillet. Quelques jours plus tard, il prenait possession de l'habitation de Québec et du pays au nom du vice-roi. « Je trouvai, dit-il, cette pauvre habitation si désolée et si ruinée, qu'elle me faisait pitié. Il y pleuvait de toutes parts ; l'air entrait par toutes les jointures du plancher ; le magasin s'en allait tomber, la cour si sale et en désordre, que tout semblait une pauvre maison abandonnée aux champs où les soldats avaient passé. » Mais bientôt tout fut réparé, grâce à la diligence de Champlain.

La première chose qu'il fit ensuite fut de construire, sur le cap qui dominait la basse-ville, un petit fort « pour obvier aux dangers qui peuvent advenir en un pays éloigné presque de tout secours. » Comme nous l'avons vu, Champlain avait amené avec lui sa jeune épouse et deux ou trois femmes attachées à son service. « Alors âgée de vingt-deux ans seulement, rapporte Ferland, elle avait montré beaucoup de courage, en entreprenant un voyage long et pénible à cette époque. Pendant qu'elle demeura au Canada, elle sut se concilier le respect et l'affection des Français et des sauvages. Ceux-ci furent surtout frappés de sa beauté. Ils étaient aussi grandement étonnés de voir qu'elle les renfermait tous dans son cœur : chacun d'eux, en effet, se reconnaissait dans le miroir qu'elle suspendait à sa ceinture, comme c'était alors la coutume parmi les dames. Pour leur témoigner encore plus son affection, elle apprit la langue algonquine, et s'occupa à faire le catéchisme aux enfants. Toute sa vie elle porta beaucoup d'intérêt aux missions du Canada, même après sa retraite dans le couvent de Meaux, où elle devint religieuse ursuline, quand elle eut perdu son mari. » Hélène Boullé ne séjourna que quatre ans au Canada, et elle s'en retourna en France, en 1624, pour ne plus revenir. Ce ne fut que dix ans après la mort de son mari qu'elle entra dans un monastère d'ursulines à Paris. Elle portait en religion le nom de Saint-Augustin, et elle termina ses jours à Meaux, le 20 décembre 1654.

***

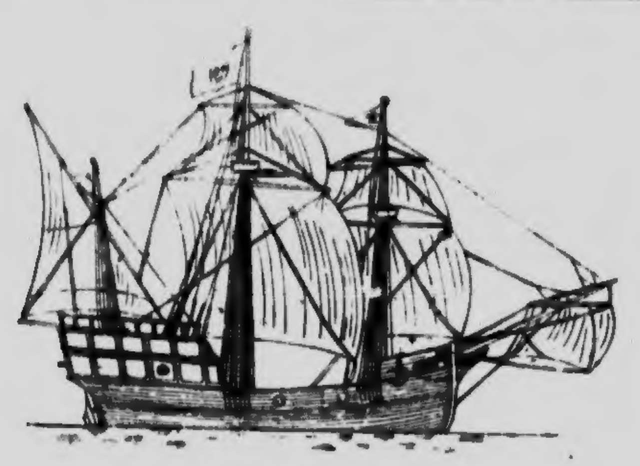
En 1621 on apprit à Québec que la compagnie des marchands de Rouen et de Saint-Malo, avait été dissoute, et qu'on avait formé, sous la protection du duc de Montmorency, une nouvelle société dont les chefs étaient Guillaume de Caën et son neveu, Emery de Caën. Les agents de l'ancienne compagnie, ne recevant point de nouvelles, refusèrent de lâcher prise, et ne voulurent point permettre à Pont-Gravé, venu exprès de France pour réclamer l'autorité au nom du duc de Montmorency, l'entrée du fort de Québec. Ces difficultés retardèrent les progrès de la colonie, [illegible] Champlain, les Récollets et les habitants les mieux [illegible] n'y prissent point de part. Ils préférèrent s'en [illegible] à [illegible] justice du roi, et ils déléguèrent à cet effet le [illegible] [illegible] Baillif, qui « par son état et sa naissance, était [illegible] réussir que tout autre. » On le fit porteur d'une [illegible] signée par Champlain, les PP. Jamay et

Le Caron, L. Hébert, G. Courseron, E. Boullé, P. Reye, Le Tardif, J.-C. Groux, P. des Portes, Nicolas et Guers.

Rendu en France, le P. Le Baillif présenta à Louis XIII la requête des habitants du Canada, et le manuscrit où étaient consignés leurs griefs. Le roi termina le différend des deux compagnies par un arrêt de son conseil, qui les réunissait en une seule. Parmi les principaux articles stipulés entre le duc de Montmorency et les sieurs de Caën se trouvait le suivant : « Le sieur de Champlain, lieutenant du vice roi aura la préséance en terre, commandera à l'habitation de Québec et dans toutes les autres habitations, et généralement dans toute la Nouvelle-France, aux Français et autres qui y résideront.. » Le P. Le Baillif eut donc la consolation de voir sa mission couronnée de succès, et la paix rétablie entre les deux compagnies rivales, mais il ne revint plus au Canada.

des missionnaires au Canada. C'est pourquoi, sur la représentation des Récollets, il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer des Jésuites au Canada. Il fit lui-même les frais des cinq missionnaires qui s'embarquèrent au printemps de 1625, emmenant avec eux le P. de la Roche-d'Aillon, récollet.

A leur arrivée à Québec, les Pères s'aperçurent que les huguenots qui formaient partie de la compagnie avaient soulevé contre eux toute espèce de préjugés dans le but de les décourager. Mais, grâce aux prévenances des Récollets, les nouveaux venus acceptèrent de travailler sous le même toit qu'eux. Ils n'abusèrent pas toutefois de cette généreuse hospitalité et ils allèrent bientôt fonder un petit établissement du côté nord de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où se jette le ruisseau Lairet. L'année suivante, les Jésuites obtinrent du duc de Ventadour la concession des terres



Le Don-de-Dieu

C'est à dater de cette époque que Champlain mit tout en œuvre pour s'allier plus étroitement les nations montagnaises, et pour arriver à ce résultat il confia à plusieurs de leurs chefs des grades et des honneurs. En même temps il veillait à améliorer la petite ville de Québec ; il ouvrit un sentier qui devait conduire du magasin des poudres, situé à la basse-ville, au fort Saint-Louis sur la hauteur. Il fit construire à la basse-ville un édifice assez considérable, environné de tranchées.

En 1624, Champlain passa en France, laissant à Emery de Caën le soin du commandement. C'est alors que le duc de Montmorency, dégoûté des charges que lui imposait la vice-royauté, s'en dessaisit en faveur de son neveu, Henri de Lévis, duc de Ventadour qui conféra encore le titre de lieutenant à Champlain. Le nouveau vice-roi, qui avait fui la cour pour embrasser l'état ecclésiastique, eut surtout en vue de favoriser la conversion des sauvages, en envoyant

avoisinantes, qu'ils appelèrent Notre-Dame-des-Anges ; cette maison servit de résidence aux Jésuites jusqu'à l'automne de 1629

* * *

De cette époque (1626), date une ère de prospérité nouvelle pour la petite colonie gouvernée par Champlain. Pendant les absences réitérées de celui-ci, les travaux de l'habitation avaient langui, et le fort avait été abandonné. Champlain le fit terminer. De leur côté, les Jésuites et les Récollets, ainsi que Louis Hébert, commencèrent à défricher des terres à la haute-ville et sur les bords de la rivière Saint-Charles. « Ils n'ont perdu aucun temps, écrivait Champlain, comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui ont fait que dans peu de temps ils eurent des terres pour se pouvoir nourrir, et se passer des commodités de France ; et plût à Dieu que, depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés

eussent été aussi réunies et poussées du même désir que ces bons Pères, il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays. »

Ce qui n'empêcha pas que la colonie était dans un état précaire, parce qu'elle était laissée à elle-même. Le P. Charles Lalemant fut même obligé de reconduire en France une vingtaine de travailleurs qui auraient infailliblement péri de faim sans cette sage précaution. Il exposa au vice-roi les embarras de la petite colonie et il demanda du secours au cardinal de Richelieu. Celui-ci, convaincu qu'il fallait soutenir à tout prix l'honneur du nom français dans l'Amérique, parvint bientôt à fonder une nouvelle compagnie sous le nom de Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés. Elle s'engageait à envoyer au Canada deux à trois cents hommes dès l'année 1628, ainsi qu'un renfort annuel de colons qu'elle devait nourrir pendant trois ans. Le roi lui accordait en retour à perpétuité le fort et l'habitation de Québec, « avec tout le pays de la Nouvelle-France, y compris la Floride, etc. », et beaucoup d'autres avantages. Cette compagnie réunit bientôt plus de cent associés, à la tête desquels étaient Richelieu et le marquis d'Effiat, surintendant des finances. Elle se montra d'abord bien disposée ; et, en 1628, elle équipa quatre navires, chargés de provisions et d'autres secours ; malheureusement ils furent attaqués en route et les secours n'arrivèrent pas à destination.

Des Français, traîtres à leur religion et à leur patrie, avaient résolu à cette époque de conquérir les établissements du Canada, au profit de leur patrie d'adoption, l'Angleterre. De ce nombre les frères Louis, Thomas et David Kertk, réputés excellents navigateurs, munis d'amples pouvoirs du roi d'Angleterre, furent les plus redoutables. Au printemps de 1628, ils dirigèrent d'abord trois vaisseaux, puis une escadre de plusieurs autres vers l'Amérique, pour s'emparer de l'Acadie et détruire l'habitation de Québec. Averti que l'ennemi avait détruit Tadoussac et se préparait à remonter le fleuve, Champlain se mit à l'œuvre pour lui opposer la plus vive résistance possible, et il fit dresser des barricades autour du fort. Bientôt en effet, le 10 juillet, une chaloupe apportait à Champlain un message signé par David Kertk, l'invitant à se rendre. La réponse du fondateur de Québec fut ferme et très convenable. « Je sais, disait-il, que vous estimerez plus notre courage en attendant de pied ferme votre personne avec vos forces, que si lâchement nous abandonnions une chose qui nous est si chère, sans premier voir l'essai de nos canons... »

L'attitude fière et énergique de Champlaim fit renoncer les Kertk à leur entreprise. L'ennemi s'en retourna, et chemin faisant, il attaqua plusieurs vaisseaux qui venaient au secours de Québec, portant les PP. Charles Lalemant et Ragueneau, trois récollets, le sieur Robert Giffard et le sieur Le Faucher, qui allait résider à Québec avec sa famille. Ils furent tous faits prisonniers et ramenés en Europe. Québec et la colonie française étaient sauvés, sans cette malencontreuse rencontre, qui ruina toutes les espérances de Champlain. Le plus terrible fléau qui s'abattit sur l'habitation fut la famine. Les récoltes et les produits de la pêche et de la chasse empêchèrent cependant les colons de mourir de faim pendant l'hiver.

Le retour du printemps donna quelque espoir à Champlain, qui pensait voir arriver du secours de France. Mais rien ne vint, excepté quelques vaisseaux anglais commandés par les Kertk. Ceux-ci, connaissant le triste état de la colonie, demandèrent la reddition du fort, promettant des conditions acceptables. Par une lettre du 19 juillet 1629, Champlain accepta les termes proposés et capitula. Il était compris que Champlain retournerait en France, et emmènerait avec lui tous les Français qui voudraient l'accompagner, les soldats et les missionnaires sans exception. Les familles Hébert, Couillard, Martin et quelques autres, ainsi que plusieurs interprètes préférèrent rester, dans l'espérance que la mère patrie recouvrerait bientôt son ancienne colonie. Ils ne furent pas déçus dans leur espoir, et trois ans plus tard (1632) le drapeau fleurdelisé flottait de nouveau sur le fort Saint-Louis à la place du pavillon anglais.

***

Champlain, les religieux récollets et jésuites, et tous les habitants qui avaient préféré passer en France, entre autres Pont-Gravé et les employés de la traite, arrivèrent à Douvres le 27 octobre, au moment même où la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre. Toujours plein de sollicitude pour sa chère colonie, Champlain se rendit immédiatement à Londres auprès de l'ambassadeur. « Je donnai, dit-il, des mémoires, et le procès-verbal de ce qui s'était passé en ce voyage, l'original de la capitulation et une carte du pays pour faire voir aux Anglais les découvertes et possessions qu'avions prises du dit pays de la Nouvelle-France, premier que les Anglais. » Mais les négociations traînèrent en longueur, et Champlain préféra retourner en France pour presser le ministre de faire tout en son pouvoir afin de faire restituer par l'Angleterre une colonie qui, d'après les traités, ne lui appartenait pas. Dans l'intervalle qui s'étendit jusqu'au 29 mars 1632, Champlain s'occupa de publier une nouvelle édition de ses voyages, c'est-à-dire une histoire détaillée des événements passés en Canada depuis la fondation de la colonie française.

Après le traité de Saint-Germain-en-Laye, la Compagnie des Cent-Associés reprit la gestion des affaires de la Nouvelle-France, et elle confia de nouveau à Champlain une commission datée du 1er mars 1633 le nommant son lieutenant « en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent et autres. »

Champlain partit de Dieppe le 23 mars 1633, chargé du

commandement de trois vaisseaux, le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don-de-Dieu*, portant près de deux cents personnes, entre autres les PP. Massé et de Brébeuf. La petite flotte mouilla devant Québec, le 23 mai, après une traversée des plus orageuses. Ce fut une grande joie, ce jour-là, pour les habitants restés dans la colonie. « Ce jour, dit le P. LeJeune, nous a été l'un des bons jours de l'année. » On peut dire que de ce moment la Nouvelle-France reprit une nouvelle vigueur, qui allait bientôt s'accroître même au milieu des plus grands obstacles.

A cette époque, la colonie française en Amérique n'était encore qu'à l'état embryonnaire. « C'était bien peu de chose, dit Charlevoix, que l'établissement que nous avions dans l'île du Cap-Breton ; cependant ce poste, le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et de quelques baraques, deux ou trois cabanes dans l'île



L' « Abitation » de Québec

de Montréal, autant peut-être à Tadoussac, et en quelques endroits sur le fleuve Saint-Laurent, pour la commodité de la pêche et de la traite, un commencement d'habitation aux Trois-Rivières et les mines du Port-Royal, voilà en quoi consistait la Nouvelle-France, et tout le fruit des découvertes de Verazzani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenses du marquis de la Roche et de M. de Monts, et de l'industrie d'un grand nombre de Français, qui auraient pu y faire un grand établissement s'ils eussent été bien conduits. »

Aussitôt après son arrivée à Québec, Champlain s'occupa de traite, et surtout d'assurer la tranquillité du pays et la protection du commerce. Il n'oublia pas non plus d'élever une église au culte, et d'engager les sauvages à emmener dans leurs pays lointains des missionnaires jésuites. Le passage des Hurons à Québec lui fournit une bonne occasion de montrer son zèle religieux. C'est de cette époque que les jésuites commencèrent à écrire ces magnifiques relations de leurs missions, qui, répandues en France, eurent l'effet d'attirer au Canada de nombreux colons. L'émigration française se fit avec une grande rapidité, et des groupes se formèrent sous la direction d'hommes éminents, comme Robert Giffart, médecin, qui vint se fixer à Beauport en 1634.

L'année suivante, plusieurs familles honorables de la Normandie suivirent l'exemple donné par celles du Perche, de la Beauce et de l'Ile-de-France, et vinrent s'établir au Canada.

La France allait donc s'occuper avec plus de soin de sa jeune colonie. A part les nombreuses associations formées spécialement pour y fonder des colonies vigoureuses, des particuliers, mus par la bienfaisance et la charité, donnèrent dès lors des preuves d'une grande libéralité. C'est ainsi que le marquis de Gamache, le commandeur de Sillery, la duchesse d'Aiguillon, les dames de la Peltrie et de Bullion, âmes généreuses s'il en fut, rivalisèrent de zèle pour doter le pays d'institutions religieuses et bienfaisantes. Dès l'année 1626, René Rohault, de la Picardie, offrait une somme suffisante pour établir un collège. Son père, le marquis de Gamache, désirant se conformer aux intentions de son fils, offrit la somme de seize mille écus d'or pour la mission du Canada. Les Jésuites acceptèrent cette offre généreuse, mais ce ne fut que plus tard, en 1637, qu'ils purent commencer leur œuvre, un an avant la fondation du collège de Harvard, près de Boston.

***

Tous ces heureux événements que nous venons de rapporter, étaient bien propres à réjouir le cœur du fondateur de Québec, comme à ramener au sein de la petite population des espérances que les malheurs précédents avaient souvent ruinés. Mais la Providence, dont les décrets sont impénétrables, allait frapper les Français du Canada d'un malheur terrible. Ce fut la mort soudaine de Champlain, qui arriva le jour de Noël de l'année 1635. La maladie le clouait au lit depuis deux mois et demi, quand la mort vint le frapper. Jusqu'à ses derniers moments, il avait porté le plus grand intérêt au petit peuple canadien, qu'il aimait tant, et auquel il avait prodigué son dévouement.

« Nous pouvons dire, écrit le P. LeJeune, que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France. Il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son roi et envers Messieurs de la Compagnie ; mais, à la mort, il perfectionna ses vertus, avec des sentiments de piété si grands, qu'il nous étonna tous. Quel amour n'avait-il point pour les familles de ici, disant qu'il les fallait secourir puissamment, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencements, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la

santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu: il avait préparé de longue-main une confession générale, qu'il fit avec une grande douleur au P. Lalemant, qu'il honorait de son amitié. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'Église. Le P. Lalemant y officia, et l'on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer, que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la postérité ».

Qui pourrait faire un plus bel éloge à l'adresse d'un homme, et quel homme l'aurait mieux mérité? Champlain en effet fut aimé et respecté par tous. « Plusieurs années après sa mort, écrit Ferland, un missionnaire jésuite recueillait parmi les Hurons, les témoignages de leur admiration pour les vertus qu'ils avaient remarquées dans Champlain, pendant l'hiver qu'il passa dans leur pays; ils avaient conservé pour lui un grand respect. Les mémoires de l'époque s'accordent à lui reconnaître les qualités nécessaires à un fondateur de colonie: constance, fermeté, courage, désintéressement, honneur, loyauté, amour véritable de la patrie, et par dessus tout, une foi vive et pratique, qui le portait à regarder le salut d'une âme comme plus précieuse que la conquête d'un royaume. A ses profondes convictions religieuses, il devait la grandeur de ses vues, sa fermeté au milieu des revers, et sa persévérance dans l'œuvre principale de sa vie ».



Arrivée de Champlain à Québec

Le P. Charlevoix fait ainsi son éloge: « M. de Champlain mourut en 1635; il fut sans contredit un homme de mérite, et peut être à bon titre appelé le Père de la Nouvelle-France. Il avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut jamais mieux prendre son parti, dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de sa profession: on y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observe tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de mer... Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite comme dans ses écrits, il parut toujours un homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion. »

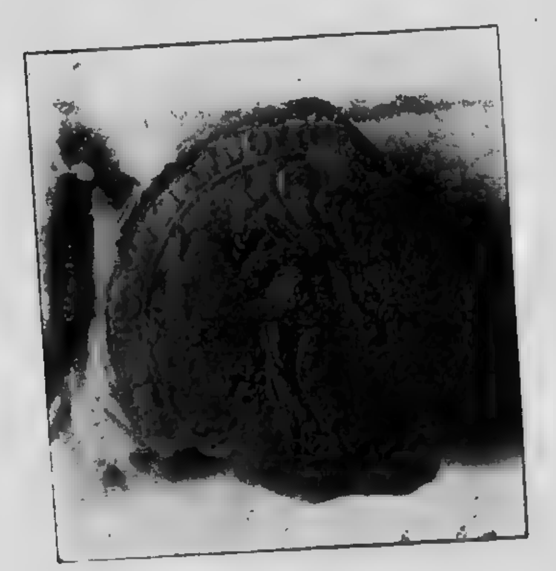
« Le beau caractère de Champlain, écrit l'abbé Ferland, semble avoir exercé une heureuse influence sur celui des premiers colons du Canada; ou plutôt, on doit croire que la prudence et son esprit religieux l'auraient engagé à n'appeler dans la colonie que des personnes d'une conduite réglée et chrétienne. Le P. LeJeune, dans sa Relation de 1636, le donne suffisamment à entendre quand il dit:

Entrant dans le pays, nous y trouvâmes une seule famille qui cherchait le passage en France pour y vivre sous les lois de la vraie religion; et maintenant nous voyons tous les ans abonder de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté... Les exactions, les tromperies, les vols, les rapts, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France ».

En effet, Champlain avait établi dans Québec un ordre admirable. Suivant le P. LeJeune, « le fort paraissait une académie bien réglée ». Et, ajoute encore Ferland: « à l'exemple du chef, tous approchaient des sacrements; leur conduite était régulière et édifiante. Aux repas on faisait la lecture; au dîner, on lisait quelque bonne histoire, et au souper la vie des saints. Le soir, en véritable père, Champlain réunissait les soldats dans sa chambre pour faire l'examen de conscience et réciter ensuite les prières à genoux. Il établit aussi la coutume si religieusement conservée jusqu'à présent, de sonner l'Angelus trois fois par jour ».

N.-E. Dionne.

****



Sceau de la Compagnie de la Nouvelle France — 1627.

Where Wolfe and Montcalm fought

Few battle grounds may boast so many successive conflicts as the blood-stained heights of Quebec where «died Wolfe victorious.» The Plains of Abraham furnished the arena for the short, sharp and decisive fight of the thirteenth September 1759, which sealed the fate of a continent. The following year witnessed upon another portion of these same heights, the repulse of Murray and British arms by General de Lévis. The third battle of the Plains,—the battle of the Antiquaries,—was that of 1900. The object of the assailing party was the establishment of historic truth concerning the locality of Wolfe and Montcalm's final fight. The citadel of error was strongly intrenched by idle tradition, and though the latter was overwhelmed by the well-martialled masses of the documentary evidence of Wolfe and Montcalm's contemporaries, superstition died hard, and the garrison of blunders long held out behind the ramparts of misapprehension and obstinacy of will.

Nearly every tourist or student of history who visits the wall-girt city of the North to see the famous battlefield, walks or drives or takes the trolley car along the highway that bisects the scene of Montcalm and Wolfe's great struggle, and instead of paying reverence to the soil that was once « watered by the blood of heroes », as the guide books have it,—he passes beyond it to an enclosed grazing ground outside the limits of the city and nearly half a mile away from the actual scene of conflict.

A race course had been in existence up to a few years ago from the early part of the last century, upon the field that tradition and many modern historians have pointed out as the Plains of Abraham, and is plainly marked upon the accompanying plan. The two lines of battle formed by the rival armies, as they were drawn up prior to the fatal conflict on the morning of the thirteenth September, 1759, are also indicated, and none of the fighting of that eventful day occurred any nearer to the race-course field than the British line of battle formed up as shown upon the plan. To state the case clearly and to render the statement as intelligent as possible to those who are acquainted with the topography of Quebec, or who will take the trouble to consult a good plan of the city, the British army was drawn up in battle arry, facing the town, almost on the present line of de Salaberry street, between the Protestant home and St. Bridget's asylum, and extending from near the heights overlooking the St. Lawrence across the Grande Allée and St. John Street. The opposing

line faced it upon Claire Fontaine street, close to the summit of Perrault's hill, then known as the Buttes à Neveu; and before the commencement of the eventful advance, a distance of about twelve hundred feet separated the two armies. Before the fight commenced they approached a little closer. Then the French advanced a hundred paces or so to the charge, and though skirmishing had gone on for some little time, they fully opened fire upon the invading force when within a hundred and thirty yards of their front column. The British reserved their fire, while the advance and assaults of the French army continued, until a distance of only forty yards separated the foremost ranks of the contending armies. Then a rain of British bullets followed the rattle of musketry, with such deadly aim that those of the foe who were not mown down, immediately gave way, to gallantly rally, it is true, for a final stand, but only to be dispersed in utter confusion by the charge of British swords: the two armies having faced each other in a stand up fight for not more than seven or eight minutes in all. The fugitive troops were followed by the various regiments of the victorious army, hundreds of them being subsequently slaughtered, some under the walls of the city in full view of those upon the fortifications, some in the vicinity of St. Louis and St. John's gates and many on Côte Ste. Geneviève and the bank of the St. Charles, were the butchery was witnessed from the General Hospital.

The pursuit and slaughter of the defeated forces was thus spread over a large section of country, while the brief, decisive battle that sealed the fate of New France and caused the death of the two rival commanders was fought entirely upon the battlefield proper, extending from the line of de Salaberry street at one end to that of Claire Fontaine on the other and somewhat to the north of St. John street on the one side, and to the south of St. Louis street or the Grande Allée on the other. It was probably but a short distance east of the line of de Salaberry street but on the south side of the Grande Allée, that General Wolfe received his fatal wound; doubtless a little to the west of where now stands the Female Orphan Asylum, but somewhat nearer to the St. Lawrence. It will be seen at a glance by those conversant with the topography of Quebec, that there was but a short intervening distance to carry him in a straight line from the spot where he fell, to the shelter of a little rising ground in the rear, where the hero breathed his last in the moment of victory, and where the memory of his glorious death is perpetuated by his briefly inscribed monument.

It is no exaggeration to say that the mass of documentary evidence collected by Dr A. G. Doughty, C. M. G., upon this subject, and contained in his paper (1) published by the Royal Society of Canada, leaves no possible ground for reasonable doubt as to the exact locality where Wolfe and Montcalm fought. With perfect safety one may go further still, and claim, without any fear of successful contradiction, that if all who have undertaken to pronounce upon the site in question had discarded mere tradition, and had gone, as Dr Doughty has gone, to original sources of information, the blundering misapprehension which his authorities correct would never have existed. Though Dr Doughty has been instrumental in bringing to light in England, France, and the United States, a large mass of hitherto unknown documentary evidence concerning the battle of the Plains, which has an exceedingly important bearing upon the subject, there were sufficient original sources of information at the disposal of all modern historians to have kept them within the bounds of historical accuracy. Thus Parkman has made no mistake in regard to the site of the battle, avoiding without difficulty the pitfalls by which Hawkins (1) was entrapped, and into which he has been followed by so many of his Canadian imitators.

Describing the formation of Wolfe's army facing the city, just previous to the battle Parkman (2) says: — « Quebec was not quite a mile distant, but they could not see it, for a ridge of broken ground intervened, called Buttes a Neveu, about six hundred paces off ». The regulation military pace consisting of thirty inches, it will be seen that Parkam places the British line, before it advanced to meet Montcalm's attack, at five hundred yards from the upper side of what is now Claire Fontaine street. This is exactly where the rear line of the British invading force is marked upon the accompanying plan, and is nearly a third of a mile from any part of the ground now used as a race-course and pointed to by many local historians as the Plains of Abraham. As Dr Doughty points out, Parkman marks an advance from the position before the fighting began. « The British advanced a few rods », he says, « then halted and stood still ».

Hon. Thos. Chapais (3) and other modern writers have contended against the prevailing error.

Professor Silliman, of Yale, who admits that from a boy. he longed to stand upon the spot where Wolfe died, visited Quebec early in the century, and wrote as follows (4): — « The Plains of Abraham lie south and west of Quebec, and commence the moment you leave the walls of the city. The battle was particularly severe on the French left and the English right. This ground is very near the St. Lawrence, and but a little distance in front of the Citadel, and all the events that passed there must have been distinctly seen by those on the walls of Quebec ».

(1) *The probable site of the Plains of Abraham*, by A. G. Doughty, M. A. — *Transactions of the Royal Society of Canada for* 1899. — Ottawa, 1900.

(1) *Hawkin's Picture of Quebec* —Quebec, 1834.
(2) *Montcalm and Wolfe*, by Francis Parkman. Vol II, page 282.
(3) In the *Courrier du Canada*, of the 15, 16, 17 and 18 May, 1899
(4) *Remarks made on a short tour between Hartford and Quebec, in the autumn of* 1819 — New Haven, 1820.

Amongst the authorities, contemporary with Wolfe and Montcalm, cited by Dr Doughty, is Mr. Daine, mayor of Quebec, who writing to the minister on the 25th October, 1759, speaks of the battle as having been fought close to the walls of the city.

Every particle of documentary evidence contemporary with the battle bears out the contention that no part of the famous struggle occurred upon the present so-called Plains. On the other hand there is ample proof that almost the whole of the ground east of Wolfe's monument, at all events all of it between De Salaberry street and the city walls, including the land between the Grande Allée and the cliff east of the Observatory formed part of the battle



Levis at the battle of Sainte-Foye

ground. Part of this is still the property of the federal government, but much of it has already been built upon; and the Quebec newspapers of 1790 show that strong feeling was exhibited by some of the inhabitants when this ground, upon which the battle was actually fought, was parcelled off, though it was then described as the spot where « the bleeding patriot who sacrificed his life for his country, expired ». The Marchmont property, adjoining the Plains, was offered for sale as building lots a few years later without eliciting a single protest, and there is no record either of any having been made against the building operations upon the opposite side of the St. Louis road from the present race-course: a clear indication that those who at that time favored the maintenance intact, of the historic battlefield, could not have believed, as some erroneously do in our day, — that any part of the momentous struggle occurred so far west of the city walls.

It is impossible within the limits of a single magazine article to deal in detail with all the early authorities on this subject cited by Dr. Doughty. They include the journal of Captain John Knox, the official dispatch to Mr. Pitt, — dated the 20th September, 1759, — of Brigadier General Townshend, upon whom devolved the command of the forces after Wolfe received his fatal wound, the journals of Colonel Malcolm Fraser, of Chevalier Johnstone and of General Malartic.

Still more eloquent in support of the selection of the proper site of the great battle are a number of plans of which copies are now in Dr Doughty's possession. Some of these were received too late for insertion in the paper issued by the Royal Society of Canada, but are contained together with much more new matter, in Dr. Doughty's book on *The Siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham.* One of these shows that the condition of the ground known as the race course was not suitable for military operations on the day of the battle, and supplies the exact position of the British army at different hours, from its landing till the end of the battle.

Another authority in the paper before me, is a copy of the plan drawn by a captain in His Majesty's navy, with a view of the action gained by the English; brought from Quebec by an officer of distinction. This plan was published by Thomas Jeffreys, geographer to the King, and was inscribed to the Right Honorable Wm. Pitt, Secretary of State. Though drawn upon at very small scale, it has been carefully examined by Mr. Louis-A. Vallée, C. E., member of the Society of Civil Engineers, and government director of railways in the Province of Quebec. Tested by scale and compass, Mr. Vallée reports that the distances from one building to another that are now in existence, such as the seminary and general hospital, at extreme ends of the city are absolutely correct. It is, then, to be assumed, that similar care was exercised in marking the relative positions of the rival armies upon the same plan. These are the same positions as are given upon the plan accompanying the present article. That they have been correctly transferred from the plan published by Jeffreys, is testified by both Mr. Vallée and Mr. Elzéar Charest, architect, and director of public works of the Province of Quebec.

Hawkins's Picture of Quebec which has been too long considered as a reliable authority upon matters connected with the siege of Quebec, is doubtless much to blame for inculcating error in connection with the fight. It pictures what it calls the site of the battle, namely the present race-

course, as commanded by a four gun battery on the day it was fought, describing its ruins as visible, in 1834, near the site of the present race stand. Now the new plan found in the Imperial war office shows, that no battery at all existed there on the day of the battle, but that the English erected one there a few days afterwards to preserve their line of communication. Because of the ruins which he had seen in 1834, Hawkins jumped to the conclusion that it was the site of the four gun battery described by earlier writers as built by the French to command the approach from the river, and as situated to the left of Wolfe's landing place; though he was ready to place it on the right, and a mile nearer to the city than it really was. Seven years later, Hawkins probably saw his mistake, for he published another plan without the erroneous insertion of the French battery upon the race-course. This rectified plan attracted but little notice however, while the blunders contained in his book continue to the present day and have been heedlessly repeated by so many of his literary successors that his myths have become tradition and have thence passed into more than one modern history of the siege of Quebec.

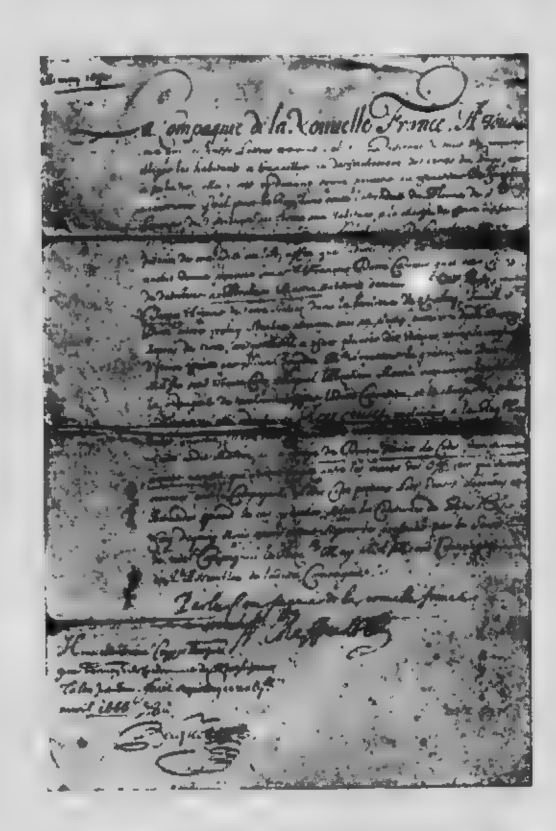
It cannot even be admitted that Wolfe's army, on its way to the battle ground, from its landing place on the further side of the race-course property, ever passed over that property at all. It has aready been said that one of the plans now in Mr. Doughty's possession shows its un suitability for the passage of troops at the time of the struggle. All the contemporary authorities prove, too, that when the army had scaled the heights, it dit not march directly towards the city, but formed up facing the north, marched across to the Ste. Foye road, and continued along it until it approached a little nearer the walls than Maple Avenue, and then wheeled to the right in the direction of the St. Lawrence to form up in line of battle.

Hawkins is not alone to blame however in propagating the popular blunder concerning the race-course. The extension to it of the name of the neighboring Plains of Abraham and the knowledge that the decisive battle was fought on land belonging to Abraham Martin or Maître Abraham, whose name was given it, was enough to satisfy the crude investigators of modern times that the race-course was the scene of the memorable conflict. It is important to note that no part of the present race-course ever belonged to Martin at all.

Dr Doughty, in his Royal Society paper, not only gives a list of the successive proprietors of the race-course, but also copies of some of the deeds, as well as of those granting to Abraham Martin the land upon which the battle was actually fought.

The author is entitled to much credit for the exhaustive character of his investigation. Neither time, work nor money has been spared by him in the prosecution of his work. His study is based on original sources of information, and supported by the most careful of modern writers. That his interpretation of original plans, made at the time of, or immediately subsequent to the battle, is mainly correct, is attested by professional men who have scientifically examined them. These plans are supported by others, recently discovered in Europe. Finally, the best written testimony agrees with the plans.

It is noticeable that the journals and letters of Knox, Townshend and Fraser are shown to agree upon all essential points. This is important because Knox was in the right division of the invading army, Fraser in the centre, while Townshend commanded the left of the line. While the latter might not have been able to describe with accuracy



Deed of concession of the Plains of Abraham to Abraham Martin

what occurred in the centre or right of the line, the three authorities taken together supply a full account of the entire operations of the day. Their testimony completely disposes of the supposition that any part of the historic fight occurred upon the present race-course property.

Reference has already been made to the fact that one of the newly found plans proves that the redoubt, on or near the site of the present race stand, about which so much has been made by Hawkins and others, did not exist on the day of the battle. Proved wrong in this important detail, upon which it may be said that the whole fabric of

their imagination in the matter rests, the latter must of necessity fall to the ground.

Another of the old plans brought to light but a few years ago, is of itself so ample and precise as to leave no reasonable doubt regarding the scene of the conflict. Not only does it give the exact position of the British army at different hours, from the landing till the end of the battle but, as previously intimated, it shows that the condition of the ground now known as the race-course was not suitable for operations on the day of the battle.

This land may pass into history as the subject of the wordy contention of 1900, but the light of investigation has been too completely turned upon its claims to distinction as the site of the great battlefield, to permit it to be longer considered as the blood-stained ground « Where Wolfe and Montcalm fought ». (1)

E. T. D. CHAMBERS.

(1) Through an accident which happened while going to press, I am unable to give the plan referred to in the article. — R.R.

CHAMPLAIN, SES ŒUVRES ET SES HISTORIENS

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

I

Les bibliographies particulières sont très en faveur de nos jours. Elles ont l'avantage de réunir, dans un même volume, une nomenclature de tout ce qui a été écrit sur un même sujet, et, dans notre siècle de vapeur et d'électricité, elles facilitent les recherches et simplifient les études sur un sujet donné.

Une des premières, sinon la première, bibliographies de ce genre, est la *Bibliothèque des Avthevrs qui ont escrit l'histoire et la topographie de la France*, dont l'édition princeps, publiée à Paris chez Sébastien Cramoisy, en 1618, ne contenait pas de nom d'auteur. La seconde édition parût en 1627 avec le nom d'André Duchesne comme compilateur. Depuis cette date jusqu'à nos jours, on pourrait citer une longue liste de bibliographies particulières qui ont vu le jour en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Italie et aux Etats-Unis. Nous avons plusieurs manuels bibliographiques relatifs à l'Amérique ; M. George-Thomas Watkins nous en a donné une nomenclature assez complète dans sa brochure *Bibliothecas Americanas* ; nous avons aussi des bibliographies particulières relatives à l'histoire, aux sciences, aux amusements, etc. Il y a la bibliographie du fouet, c'est-à-dire des ouvrages relatifs aux châtiments par le fouet, — depuis la « fessée royale » du papa irrité par les fredaines de son fils jusqu'aux dissertations savantes des médecins, des philosophes et des philanthropes sur la peine du fouet, — qui a été publiée, il y a quelques années, par la *Revue Biblio-Iconographique* de Paris ; il y a aussi la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour et aux femmes* qu'un loustic s'est donné la peine de réunir dans un même volume. Et combien d'autres.

J'ai cru qu'une bibliographie des œuvres magistrales de l'illustre fondateur de Québec, qu'une nomenclature des écrivains qui ont raconté sa vie, ses voyages et ses travaux, qu'une liste en raccourci des historiens qui ont écrit sur le fondateur de Québec, ne manquerait pas d'intéresser ceux qui aiment les études historiques.

La bibliographie complète des œuvres de Champlain n'a été faite par personne que je sache. On en trouve bien une assez longue nomenclature dans Sabin, Ternaux-Compans, Brunet, Faribault, mais aucun des bibliographes que je viens de citer n'est complet. M. N.-E. Dionne en a aussi donné une nomenclature, dans le second volume de la vie de Champlain ; mais sa nomenclature n'a pas le caractère d'une bibliographie, elle est plutôt une liste chronologique abrégée des œuvres du père de la Nouvelle-France. C'est précisément ce qui m'a engagé à réunir ici, avec titres collationnés avec autant de soin qu'il m'a été possible d'y apporter, les diverses éditions des œuvres de celui que nous regardons comme le fondateur de la nation canadienne-française et le premier citoyen en titre de la ville de Québec. Ces œuvres n'ont pas eu autant de vogue et n'ont pas vu les éditions succéder aux éditions comme les œuvres de Hennepin et de La Hontan, parce qu'elles n'ont pas été faites dans un but de mercantilisme comme ces dernières.

Je n'ai pas la prétention de faire une critique littéraire des œuvres de Champlain et de ses historiens, mais tout simplement de donner une nomenclature de ses œuvres, des historiens qui ont écrit sur son compte et des principaux ouvrages dans lesquels on peut trouver des détails sur sa vie et ses œuvres.

Je ne me cache pas que cette étude, qui m'a coûté plusieurs heures de travail, va paraître aride à la plupart de mes lecteurs ; mais j'ai aussi la conviction qu'elle pourra servir à quelques-uns d'entre eux. En tous cas, elle fera connaître, au grand nombre qui ne le sait pas, la liste complète des œuvres du « Père de la Nouvelle-France », suivant la juste appellation de M. Dionne.

II

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN

BRIEF discovrs des choses plvs remarqvables qve Samvel Champlain de Brovage a reconnues aux Indes Occidentalles Au voiage qu'il en a faict en Icelles en Lannee mil Vc III**XIX & en Lannee mil VJc J. Comme ensuit. (1599-1601).

— In-4, 115 p., 62 dessins. Manuscrit original et autographe orné de 62 dessins coloriés.

Les deux dates, dans le manuscrit original, sont écrites de la manière inusitée que nous donnons ci-haut, qui correspond

à 1599 et 1601. La traduction anglaise, faite par Mme Alice Wilmere, annotée par M. Norton Shaw, et publiée par la Hakluyt Society de Londres, porte : *in the years one thousand five hundred and ninety-nine to one thousand six hundred and two.* « Mais quiconque examinera le manuscrit avec attention, dit l'abbé Laverdière dans une note, se convaincra qu'il faut lire : 1599 et 1601..., ce sont les seuls chiffres qui s'accordent avec le texte ».

Ce récit d'un voyage aux Antilles précéda de deux ans la première expédition au Canada. Il a été inséré dans les *Œuvres* de Champlain publiée par l'abbé Laverdière, et forme, avec la notice biographique sur Champlain qui le précède, le premier volume de l'édition canadienne des *Œuvres* du fondateur de Québec. Le manuscrit original et les soixante-deux dessins qui les accompagnent ont été copiés, à Dieppe, chez M. Féret, par M. l'abbé H.-R. Casgrain.

M. de Puisbusque, dans une lettre qu'il écrivait au Commandeur Viger, décrivait ainsi ce précieux manuscrit : « Son format est in-quarto ; il a 115 pages et 62 dessins faisant corps avec le texte, coloriés et encadrés de lignes bleues et jaunes. La couverture est en parchemin très fatigué ; le plat inférieur est déchiré, les derniers feuillets sont racornis, et la main d'un enfant y est tracé de gros caractères sans suite. L'écriture nette et bien rangée ressemble à celles des lettres conservées aux Archives des Affaires Etrangères ; cependant, ces dernières sont moins soignées, et il est aisé de remarquer la différence naturellement produite par l'âge, après un intervalle de trente-cinq ans. Le manuscrit est en effet de 1601 à 1603. M. Féret en a fait l'acquisition, il y a longtemps et par hasard, d'une personne qu'il suppose descendant collatéral du Commandeur de Chastes ».

M. de Puisbusque a fait un résumé de ce manuscrit qu'il a adressé au Commandeur Viger. Ce résumé et la lettre dont nous avons cité un extrait appartient à M l'abbé H.-A. Verre[illegible]

En [illegible]78, Maisonneuve et Cie, de Paris, offraient ce manuscrit e[illegible]nte, sans fixer de prix.

Plus tard ils l'annoncèrent à 15,000 francs ($3,000.) Ce manuscrit était, en 1880, en la possession de M. Pinart, de Paris. Il forme partie maintenant de la John Carter Brown Library de Providence.

DES SAVVAGES, | ov, | Voyage de Samvel | Champlain, de Brovage, | fait en la France novvelle, | l'an mil six cents trois : | Contenant | Les mœurs, façon de viure, mariages, guerres, et habi- | tation des sauuages de Canadas. | De la descouuverte de plus de quatre cens cinquante | lieuës dans le pais des Sauuages. Quels peuple y ha- | bitent des animaux qui s'y trouuent, des riuieres, | lacs, isles et terres, et quels arbres & fruicts elles produisent. | De la coste d'Acadie, des terres que l'on y a descouuer- | tes, & de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport | des Sauuages. | [Une vignette, et au-dessous un vase de fleurs]. | *A Paris,* | *Chez Claude de Montr'œil, tenant* | *sa boutique en la Cour du Palais, au Nom de Iesus.* | Avec priuilege dv Roy.

— In-8, Dédicace et table, 3 f., texte 36 f.

Le privilège est daté du 15 novembre 1603.

Une traduction anglaise de ce premier voyage en la Nouvelle-France a été publiée dans *Purchas his Pilgrimes.* (London, 1625), vol. IV, pages 1605-1619.

[Même titre que le précédent, terminaison des lignes peu différente] | [Une vignette, et au-dessous un vase de fleurs]. | *A Paris,* | *Chez Claude de Monstr'œil, tenant sa bou-* | *tique en la Cour du Palais, au nom de Jesus.* 1604. | Avec Priuilege du Roy.

— In-8, Dédicace, 2 pnc. ; Pièce de la Franchise, 1 fnc. ; Table des chapitres, 3 pnc. ; Des Sauvages, 36 f (Le f. 30 est chiffré 29.)

« Cette édition est citée par Ternaux, comme étant différente de celle indiquée *s. a.* dans le Manuel. Les différences sont nulles et n'ont qu'un intérêt bibliographique. Cf. Harrisse, note N° 11. Quelques exemplaires de cette édition ne portent pas de date, mais ils sont tous identiques, sauf quelques légers changements. — (Leclerc). Leclerc, 1878, N° 694, 1500 frs. ($300.00.)

On trouve des exemplaires portant le millénisme de 1604 dans la bibliothèque de Harvard College, de Cambridge, et celle de feu John Carter Brown, de Providence.

LES VOYAGES | dv Sievr de Champlain | Xaintongeois, Capitaine | Ordinaire povr le Roy, | en la marine, | Divisez en Devx Livres. | Ou, Iovunal très-fidele des Observa- | tions faites ès descouvertes de la Nouvelle-France : tant en la descri- | ptiõ des terres, costes, riuieres, ports, haures, leurs hauteurs, & plusieurs | declinaisons de la guide-aymant : qu'en la creance des peuples, leur super- | stiton, façon de viure & de guerroyer : Enrichi de quantité de figures. | Ensemble devx cartes geographiques : la première seruant à la na- | uigation, dressée selon les compas qui nordestent, sur lesquells | les mariniers nauiguent : l'autre en son vray Meridien, avec ses | longitudes & latitudes : à laquelle est adiousté le voyage du | distroict qu'ont trouvé les Anglois, au dessus de Labrador | depuis le 53e degré de latitude, iusques au 63e en l'an 1612, | cerchans vn chemin par le Nord, pour aller à la Chine. | *A Paris,* | *Chez Iean Berjon, rue S. Jean de Beaunais, au Cheual* | *volant & en sa boutique au Palais, à la gallerie* | *des prisonniers.* | *M. DC. XIII.* | *Avec Privilege dv Roy.*

— In-4 10 f., 325 p. ; quatrième voyage fait en l'année 1613, 52 p. 8 cartes et 4 gravures hors texte et plusieurs dans le texte.

Quelques exemplaires de cette édition varient quant aux cartes. L'exemplaire de la Lennox Library (aujourd'hui formant partie de la New-York Public Library) diffère de celui de la New-York Historical Society. Dans certains exemplaires on trouve quelquefois plus de détails dans les cartes et l'épellation des mots diffère. La grande carte de cette édition est souvent en deux parties, mais elle manque le plus souvent ou elle est incomplète. Une nouvelle édition a été publiée en 1617, en tout conforme à la présente, sauf le format, qui est in-octavo.

VOYAGES | et descovvertvres | faites en la Novvelle | France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année 1618. | Par le Sieur de Champlain, Cappitaine, | ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant. | Où sont descrits les mœurs, Coustumes, habits, | façon de guerroyer, chasses, dances, festins, & | enterrements de divers peuples Sauuages, & de | plusieurs choses remarquables qui lui sont arri- | uées audit païs, auec vne description de la beau- | té, | fertilité, & temperature d'iceluy. | *A Paris,* | *Chez Claude Collet, au Palais, en la | gallerie des Prisonniers.* | *M. D. C. XIX.* | Avec Privilege du Roy.

— Petit in-8, 8 f., comprenant un titre gravé et un titre imprimé, 158 f.; 6 planches : 2 doubles, pliées, et 4 dans le texte. C'est la première édition de cette relation.

VOYAGES ET DESCOVVERTVRES | faites en la Novvelle France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année 1618. Par le Sieur de Champlain, cappitaine | ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant. | Où sont descrits les mœurs, costumes, habits, | façons de guerroyer, chasses, dances, festins, et enterrements de diuers pevples Sauvages, et de | plusieurs choses remarquables qui luy sont arri- | uées audit païs, auec vne description de la beau- | té, fertilité, et temperature d'iceluy. | *Paris :* | *Chez Claude Collet, au Palais, en la gallerie des Prisonniers.* | *MDCXX.*

— Petit in-8, 8 f., 158 p., 6 planches. Cette édition ne diffère de celle de 1619 que par le titre imprimé, le titre gravé et le texte sont les mêmes. Ce qui nous porte à croire que l'éditeur n'a fait que rafraichir le titre de sa première édition.

LES | VOYAGES | du Sr de Cha- | mplain capita- | ine ordinaire | pour le Roy | en la Nouvelle | France es | années. 1615, | et 1618, | dedies au | Roy. | *Ches C. Collet. au* | *Palais a Paris.* | 1619. | Avec previlege du Roy. | [Titre imprimé] : Voyages | et Descouuertes | faites en la Nouuelle | France, depuis l'année 1615. iusques | à la fin de l'année 1618. | Par le Sieur de Champlain, Cappitai- | ne ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant. | Où sont discrits les mœurs, coustumes, habits | façons de guerroyer, chasses, danses, festins, et | enterrements de diuers peuples Sauvages, et de | plusieurs choses remarquables qui luy sont arri- | vées au dit païs, auec Vne description de la beau- | té, fertilité, et temperature d'iceluy. | Seconde Edition. | *A Paris,* | *Chez Clavde Collet, au Palais, en la* | *gallerie des Prisonniers.* | *M. D. C. XXVII.* | Avec privilège dv Roy.

— Petit in-8, 8 f., 158 f., 2 planches sur cuivre pliées, et 4 dans le texte.

Le titre imprimé, l'épitre et la préface ont été ré-imprimés. Le titre gravé et le texte sont semblables aux éditions de 1619 et 1620, sauf quelques légers changements que l'on trouvera annotés dans l'édition canadienne des *Œuvres* de Champlain.

LES [VOYAGES] de la Novvelle France | Occidentale, dicte | Canada, | faits par le Sr de Champlain | Xainctongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du | Ponant, et toutes les Descouvertes qu'il a faites en | ce païs depuis l'an 1603, iusques en l'an 1629. | Où se voit comme ce pays a esté premierement descouuert par les François, | sous l'authorité de nos Roys tres Chrestiens, iusques au regne | de sa Majesté à present regnante Lovis XIII. | Roy de France et de Navarre. | Avec vn traité des qualitez et conditions requises à vn bon navigateur | pour cognoistre la diversité des Estimes qui se font en la Navigation; Les | marques et enseignements que la prouidence de Dieu a mises dans les mers | pour redresser les Mariniers en leur routte, sans lesquels ils tomberoient en | de grands dangers, Et la manière de bien dresser Cartes Marines avec leurs | Ports, Rades, Isles, Sondes, et autre chose nécessaire à la Navigation. | Ensemble vne Carte generale de la description dudit pays faicte en son Meridien selon | la declinaison de la guide aymant, et vn Catechisme ou Instruction traduicte | du François au langage des peuples Sauvages de quelque contrée, avec | ce qui s'est passé en la dite Nouvelle France en l'année 1631 | A Monseignevr le Cardinal Dvc de Richeliev. | *A Paris.* | *Chez Clavde Collet au Palais, en la gallerie des Prisonniers,* | *à l'Estoille d'Or.* | *M. DC. XXXII.* | Avec Privilege du Roy.

— In-4. Dédicace au Cardinal de Richelieu, p. 3-5; Pièce de Trichet, p. 7-8; Au lecteur, 1 fnc.; Table des chapitres, p. 9-16; Texte 308 p., figure sur cuivre imprimée dans le texte; seconde partie, 310 p.; 1 f. blanc; Table de la carte, 8 p.; Traité de la Marine, 54 p., fig dans le texte; 1 f. blanc; Doctrine Chrestienne, dv R. P. Ledesnac de la Compagnie de Jesvs. Traduicte en langage Canadois, autre que celui des Montagnars, pour la conuersion des habitans dudit pays par le R. P. Brebœuf de la mesme Compagnie, 20 p. à 2 colonnes.

Cette édition est sans contredit la meilleure. Un passage de cette édition fut sujet à la censure du cardinal de Richelieu, qui ordonna à l'éditeur de le faire disparaître. Ce passage, qui se trouvait à la page 27, se lisait comme suit : « Ce que n'ont pas les grands hommes d'estat, qui sçavent mieux manier et conduire le gouuernement et l'administration d'vn Royaume, que celle de la Navigation, des expéditions d'outre mer, et des pays loingtains, pour ne l'avoir iamais practiqué ». Edwin Tross a reproduit les deux cartes d'une manière parfaite et ces fac-simile remplacent les originaux qui manquent souvent aux exemplaires de cette édition. Cette édition a été tirée avec l'imprimatur de trois libraires : celui de Collet, comme ci-haut, et deux autres comme suit : *A Paris* | *chez Pierre* | *Le-Mvr, dans la Grande Salle* | *du Palais.* | . Un autre porte l'imprimatur suivant : *Paris, Lovis Sevestre.* Tous ces exemplaires diffèrent légèrement les uns des autres. Les exemplaires de Collet renferment une carte plus petite que les autres, sur laquelle on lit ce qui suit : « Faict par le Sieur de Champlain suivant les mémoires du P. du Val | en l'Isle du Palais ». Les exemplaires de l'imprimatur de Collet collationnés par Sabin et Lenox ne renferment pas le passage qui porta ombrage au

cardinal de Richelieu, mais, chose extraordinaire, ce passage incriminé est inséré ailleurs dans le volume. Dans les exemplaires de Sevestre et LeMur, la carte est plus grande et porte cette inscription : « Faict l'an 1632 par le Sieur de Champlain ».

[Même titre que l'édition précédente]. *Paris : Chez Claude Collet au Mont Sainct Hilaire près des Puits.* | *M. DC. XL.* | Avec Privilège du Roy.

C'est la même édition, avec un nouveau titre. M. Lenox est d'opinion que cette édition consiste très probablement des exemplaires condamnés à l'édition de 1632. Ce qui nous porterait à croire cela, c'est que les deux feuilles qui renfermaient le passage incriminé ont été tout simplement enlevées avec un instrument tranchant. Les titres 1, 2 et 3 (c'est-à-dire *Collet*, *Le Mur* et *Sevestre*) sont semblables, à l'exception des imprimaturs.

VOYAGES de Sieur de Champlain, ou journal ès découvertes de la Nouvelle-France. *Paris : Imprimé aux frais du gouvernement pour procurer du travail aux ouvriers typographes, août* 1830.

— In-8, 2 vols. Vol. I, X-406 p. ; vol. II, 380 p. Cette édition n'a été tirée qu'à 250 exemplaires et distribuée, par ordre du gouvernement, aux bibliothèques publiques de France. Elle est faite avec peu de soin et renferme une foule d'erreurs typographiques. Elle ne contient aucune carte ni planche.

Leclerc, 1878, N° 697, 16 frs. ($3.20).

[ŒUVRES de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université-Laval, par l'abbé C.-H. Laverdière].

— In-4, 6 vols. Vol. I, 48 p. ; vol. II, VIII-62 p. ; vol. III, XVI-127 p. ; vol. IV. VIII-143 p. ; vol. V, 8-328 p. ; vol. VI, 337 p. Traité de la Marine, 53 p. Table pour cognoistre..., 10 p. ; Doctrine Chrestienne, 20 p. ; Pièces justificatives, 85 p. ; Index, 32 p.

Cette édition, dont il n'y a qu'un exemplaire en épreuves, est conservée religieusement dans les voûtes de l'Université Laval. La composition typographique et le clichage de cette édition étaient presque entièrement terminés lorsqu'un incendie désastreux est venu détruire complètement les clichés. Mais l'abbé Laverdière avait eu la précaution de faire tirer une épreuve de tout l'ouvrage. C'est cette épreuve, imprimée sur un côté du papier, qu'on a appelé la première édition canadienne des *Œuvres* de Champlain. Nous avouons que c'est un peu forcer la note ; car, en fin de compte, cette prétendue première édition n'a jamais été publiée, puisque nous n'en possédons qu'un exemplaire tiré à la brosse et qu'aucune page n'est passée sous le cylindre d'une presse.

Cet exemplaire unique n'en a pas moins de valeur, car il diffère un peu, par les notes, de la *seconde édition*. Dans la *seconde édition* l'abbé Laverdière a fait des corrections et des additions assez nombreuses.

ŒUVRES | de | Champlain | publiées | sous le patronage | de l'Université Laval | par l'abbé C.-H. Laverdière, M. A. | professeur d'histoire à la faculté des arts | et bibliothécaire de l'Université | Seconde édititíon | *Québec* | *Imprimé au Séminaire par Geo.-E. Desbarats* | 1870.

— In-4, 6 vols. Vol. I, LXXVI-IV-48 p., portrait de Champlain et 62 pl., dont 4 en couleur. Ce premier volume constitue le manuscrit collationné plus haut, précédé d'un introduction ; vol. II, Des Savvages, IV-VIII-63 p., publié d'après l'édition de 1613 dont on ne connaissait alors que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris ; Vol. III, Les voyages, édition de 1613, 1 fnc., XVI-327 p., 23 cartes ; vol. IV, Voyages, édition de 1619, 1 fnc., VIII-143 p., 6 fig. ; vol. V-VI, Voyages, édition de 1632, VIII-16-328-343-55 8-20 p., 36 p., de pièces justificatives, 30 p., d'index, 1 carte. La pagination est double : celle du haut de la page est propre à chaque volume, celle du bas de la page est continué d'un volume à l'autre, donnant un total de 1478 pages pour 5 volumes. A la fin, couronnant l'œuvre, on lit la note suivante : « Noms des principaux ouvriers qui ont travaillé à cette seconde édition des Œuvres de Champlain. MM. Paul Dumas, chef d'atelier ; Ignace Fortier, imprimeur ; L.-Robert Dupont, compagnon imprimeur ; Jacques Darveau, compositeur ; Edouard Aubé, compositeur ; Leggo & Cie, lithographes et phototypistes ».

Cette *seconde édition* canadienne, la plus complète, la mieux faite, est une ré-impression figurée des éditions de 1603 (ou 1604), 1613, 1619 et 1632 des *Œuvres* de Champlain. Elle a été faite sous le haut patronage de l'Université-Laval, par M. l'abbé Laverdière, qui l'a enrichie d'un grand nombre de notes et éclaircissements qui suppléent à l'insuffisance ou à l'obscurité du texte. Celle qu'on a appelé la première édition devait être imprimée sur des clichés ; mais on y a fort heureusement renoncé pour la seconde édition : l'apparence typographique y a beaucoup gagné.

NARRATIVE of a Voyage to the West Indies and Mexico in the years 1599-1602, with Maps and Illustrations. By Samuel Champlain. Translated from the original and unpublished manuscript, with a Biographical notice and Notes by Alice Wilmere. Edited by Norton Shaw. *Printed for the Hakluyt Society. M. DCCC. LII.*

— In 8, 3 fnc., XCIX 48 p., 10 planches et 1 carte.

VOYAGES | of | Samuel de Champlain. | Translated from the French | By Charles Pomeroy Otis, Ph. D. | With Historical Illustrations. | and a | Memoir | by the Rev. Edmund F. Slafter, A. M. | Vol. I. | 1567-1635. | Five Illustrations. | *Boston :* | *Published by the Prince Society.* | 1880.

— Petit in-4, VIII, 1 fnc., 340 p., 2 portraits de Champlain, 2 cartes et fac-similé du titre gravé de l'édition de 1619.

[Même titre que le précédent] | Vol. II. | 1604-1610. | Heliotype copies of twenty local maps. | *Boston :* | *Published by the Prince Society.* | 1878.

— Petit in-4, XIV, 1 fnc., 273 p., 20 planches.

[Même titre que le premier volume] | Vol. III. | 1611-1618. | Heliotype of ten maps and illustrations. | *Boston :* | *Published by the Prince Society.* | 1882.

— Petit in-4, VI, 2 fnc., 240 p., 3 planches et 2 cartes.
Cette belle édition anglaise des œuvres de Champlain, traduites avec soin et copieusement annotée, enrichie d'un grand nombre de gravures, est précédée d'une longue étude sur Champlain par le Rév. Edmund-F. Slafter.

VOYAGES and Explorations, (1604-1616); translated by Annie Nettleton Bourne; together with the Voyage of 1613, reprinted from « Purchas his pilgrimes »; edited, with introduction and notes, by E. Gaylord Bourne. *New-York, A. S. Barnes & Co.*, 1906.

— 2 vols. in-8, cartes et gravures. Forme partie de la série dite « Trail makers », de ces éditeurs.

III

LES HISTORIENS DE CHAMPLAIN

La liste de ceux qui ont fait des études spéciales sur Champlain est assez restreinte. De fait, je ne connais qu'un seul ouvrage de longue haleine sur Champlain : c'est l'étude élaborée de M. le Dr N.-E. Dionne, conservateur de la Bibliothèque de la Législature de la province de Québec.

A part cette étude de M. Dionne, je n'ai que des plaquettes à signaler. La liste que je donne ci-dessous est aussi complète que j'ai pu la constituer. Elle renferme, il est vrai, plusieurs brochures qui ne se trouvent dans aucune des bibliothèques de la province de Québec; mais je n'ai pas la prétention de la donner comme complète :

AUDIAT (Louis) Brouage et Champlain. 1578-1667. Documents inédits. *Paris*, 1879.

— In-8, 49 p., autographes.

AUDIAT (Louis) Samuel de Champlain de Brouage, fondateur de Québec, 1567-1635. *Saintes* et *La Rochelle*, 1893.

— In-8, 31 p.
Publication de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

BOUNIOL (Bathild). Les marins français. Vie et récits dramatiques, d'après les documents originaux. *Paris*, [illegible]

— 2 vols. in-8. Renferme une biographie de Champlain.

BULLETIN | de la Société de Géographie de Rochefort, tome XIII, fascicule de juillet, septembre, 1893.

— Renferme un résumé des voyages de Champlain.

CASGRAIN (l'abbé H.-R). Documents inédits relatifs au tombeau de Champlain.

— VIDE : *L'Opinion Publique*, Montréal, 4 nov. 1875.

CASGRAIN (l'abbé H.-R.) Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain. *Québec, Dussault & Proulx, 1898.*

— In-8, 31 p., tirée à 25 exemplaires numérotés et paraphés par l'auteur.

CASGRAIN (l'abbé H.-R.) Les origines du Canada. Champlain, sa vie et son caractère. *Québec, L. J. Demers et Frère*, 1898.

— In-8, 60 p., portrait.

CHARAVAY (Etienne). Documents inédits sur Samuel de Champlain, fondateur de Québec. *Paris*, 1875.

— In-8, 8 p.
Tiré de la *Revue des Documents Historiques*. Renferme des fac-similé des signatures de Champlain et de sa femme.

CHOUINARD (H.-J.-J.-B.) Inauguration du monument Champlain à Québec, le 21 septembre 1898. *Québec*, 1902.

— In-8, 297 p.

DAWSON, (S. E.) Champlain. *Montreal*, 1890.

— In-8, 8 p. Poésie.

DELAYANT (L.) Notice sur Samuel Champlain, né à Brouage, 1567, mort à Québec, le 25 décembre 1635. *Niort*, 1867.

— In-8, IV-28 p.
Tiré de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou.*

DIONNE (N.-E.) Samuel Champlain, fondateur de Québec et Père de la Nouvelle-France. Histoire de sa vie et de ses voyages. Tome premier. *Québec*, 1891.

— In-8, XVIII-430 p., portrait.

DIONNE (N.-E.) [Même titre que le précédent.] Tome deuxième. *Québec*, 1906.

— In-8, VII-559 p., tableau du mouvement des missionnaires.

DIONNE, (N.-E.) Serviteurs et servantes de Dieu en Canada. Quarante biographies. *Québec*, 1904.

— In-8, XVI-320 p. Biographie de Champlain et de sa femme, Hélène Boullé. Portrait de Champlain et autographe d'Hélène Boullé.

DIONNE (N.-E.) Samuel Champlain. *Toronto*, [illegible] *& Co.*, 1905.

— In-8, 300 p., portrait. Forme partie de la série : « The makers of Canada ».

DIONNE (N.-E). Le tombeau de Champlain, et autres réponses aux questions d'histoire du Canada, proposées lors du concours ouvert en juin 1879, par son Exc. M. le comte de Prémio-Réal. *Québec*, 1880.

— In-12, 91 p.



Monument de Laval, inauguré le 22 juin 1908

DRAPEAU (Stanislas). Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverdière et Casgrain, relativement à la découverte du tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

In 8 28 p

DRAPEAU (Stanislas). Le « Journal de Québec » et le tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

In 8 32 p

DRAPEAU (Stanislas). Notes et éclaircissements. La question du tombeau de Champlain. *Ottawa*, 1880.

In 8, 21 p

DIX (Edwin Asa). Champlain, the founder of New France. *New York, D. Appleton & Co.* 1903.

In-12, 246 p., 9 gravures

HARPER (J. M.) Champlain's tomb.

Dans les *Transactions* of the Literary and Historical Society of Quebec, N° 19, 1887-1889, p. ..3-144

HURLBUT (Henry H.) Samuel de Champlain; a Brief Sketch of the Eminent navigator and Discoverer. *Chicago*, 1885.

— In-8, 19 p.

En 1885, M. Hurlbut a présenté, à la Historical Society of Chicago, un magnifique portrait de Champlain, peint à l'huile par sa fille.

GAGNON (Ernest). Réponse à la brochure de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain, intitulée « Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain ». *Québec, Dussault & Proulx*, 1899.

- In 8, 8 p., tirée à 25 exemplaires.

LAVERDIÈRE, (l'abbé C.-H.) Samuel de Champlain. *Québec*. 1878.

In-12, 195 p. Biogr[illegible]ie de Champlain ré-imprimée de ses œuvres publiées sous les auspices de l'Université-Laval

LAVERDIÈRE ET CASGRAIN, (les abbés.) Découverte du tombeau de Champlain. *Québec*, 1866.

In-8, 19 p., figures

LEMOINE, (J.-M.) Madame de Champlain.

VIDE : *Canadian Leaves : History, Art, Science, Literature, Commerce. A series of new papers read before the Canadian Club of New-York*, edited by G. M. Fairchild, jr. (New-York, 1887).

LEMOINE, J.-M.) Madame de Champlain.

— VIDE *Les Héroines de la Nouvelle-France*, traduit de l'anglais par Raoul Renault. (Lowell, Mass. 1888), p., 6-8.

MARCEL, (Gabriel.) Mémoire en requête de Champlain pour la continuation du paiement de sa pension. Publié par Gabriel Marcel. *Paris*, 1886.

- Petit in-8, 29 p. Tiré à 106 exemplaires, dont 15 sur papier vélin ancien

MARSHALL, (Orsamus H.) Historical Writings | of the late | Orsamus H. Marshall | relating to the | Early History of the West. | *Albany, N. Y.*

— Petit in-4

« Champlain's Expedition against the Onondagas in 1615 », pages 19-42. Aussi dans le *Magazine of American History*, vol I, p 1, 333, 521 471, 632 et 761.

« Champlain's Astrolabe. Discovery of an Astrolabe supposed to have been lost by Champlain in 1613 », pages 67-71 Aussi dans le *Magazine of American History*, vol. III, p. 179.

MERCURE FRANÇOIS (Le): ou, la suitte de l'histoire de la paix, etc., *Paris*, 1611-1648.

Le *Mercure François* était publié tous les ans. Le tome premier renferme les « Voyages des Sieurs de Champdoré et Champlain, 1603 » ; le tome dix-neuf renferme une « Relation du voyage du Sieur de Champlain en la Nouvelle-France ou Canada », 64 p. Le volume de 1633 renferme aussi une relation de voyage de Champlain

MURRAY, (J. O'Kane). The Catholic pioneers of America. *New York*, 1885.

— In-8, 15-433 p. Renferme une biographie de Champlain.

PORTER, Peter A. Champlain not Cartier made the first reference to Niagara Falls in literatur *S. L. N. D.*

— Petit in-4, 15 p., publié à Niagara Falls, en 1899 et tiré 160 exemplaires

RECUEIL des actes de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure. Vol. I. *Marennes. Imprimerie A. Florentin aîné.* (1867).

— In-8. Renferme « Les pionniers Saintongeois et la nationalité française au Canada. Biographie de Samuel Champlain », par Pierre Margry. Pages 445 476.

RENAULT, (Raoul). Les fêtes de Champlain à Québec. Septembre, 1898

— Numéro spécial du *Courrier du Livre*, vol. III. N° 28-29, pages 83 à 185, études sur Champlain, avec gravures.

RENAULT, (Raoul). Le monument Champlain. Histoire de son inscription « polémique intéressante. »

— Numéro spécial du *Courrier du Livre*, vol. III. N° 34-35, pages 324 à 402. Ce numéro du *Courrier du Livre* renferme toute la polémique au sujet de l'inscription du monument Champlain

REVUE de la Saintonge et de l'Aunis, septembre 1893.

— Presque exclusivement consacrée aux Fêtes de Samuel Champlain, à Saintes, 1er et 2 juillet 1893. Vide pages 288-301.

RUSSELL, (A. J.) On Champlain Astrolabe, lost on the 7th., June, 1613, and found in August, 1867. *Montreal, Printed by the Burland-Desbarats Lith. Co.*, 1879.

— In-8, 24 p., carte.

SCADDING, (Henry.) The Astrolabe of Samuel Champlain and Geoffrey Chaucer. A paper read before the Canadian Institute, Toronto, during the session 1879-80. *Toronto*, 1880.

— In-8, 23 p.

SEDGWICK, (Henry Dwight). Samuel de Champlain. *Boston, Houghton, Mifflin & Co.*, 1903.

— In-6, 4-126 p., portrait. Il a été tiré deux éditions de cette étude : une formant partie de la série de biographies publiée par ces éditeurs ; une autre pour les écoles.

IV

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Il me reste à donner, pour couronner cet essai bibliographique, une liste des principaux traités d'histoire, et des ouvrages ou recueils que pourra consulter avec profit l'écrivain qui voudra faire une étude minutieuse de la vie et des voyages de Champlain, et des premiers temps de la colonie française en Amérique.

Il serait fastidieux de donner une nomenclature détaillée, avec titres collationnés soigneusement, de tous les ouvrages qui s'occupent plus ou moins de Champlain et de ses travaux, car cette liste serait longue et la plupart des titres qu'elle renfermerait n'offrirait que très peu d'intérêt aux chercheurs. Je me bornerai donc à signaler brièvement, sans m'attarder aux détails purement bibliographiques, les ouvrages les plus dignes de mention dans lesquels ceux qui s'intéressent à l'histoire des premiers temps de la colonie pourront trouver des détails propres à les renseigner.

Je dois d'abord mentionner les *Relations des Jésuites*, dont les éditions originales se vendent aujourd'hui de cinquante à deux cent cinquante piastres chacune. Ces éditions princeps ont été ré-imprimées en trois volumes en 1858 sous les auspices du gouvernement canadien. La Burrows Brothers Company, de Cleveland, Ohio, a publié une édition textuelle avec traduction en regard, qui comprend soixante-treize volumes, à trois piastres cinquante le volume ; le tirage de cette édition a été limité à sept cent cinquante exemplaires numérotés.

Viennent ensuite les *Histoires de la Nouvelle France* de Charlevoix et de Lescarbot ; l'*Etablissement de la Foi en Amérique*, de Leclercq ; les *Histoire du Canada*, de l'abbé Brasseur de Bourbourg, de Garneau, de Ferland, de Bauboncourt ; l'*Histoire de la colonie française en Amérique*, par l'abbé Faillon ; l'*Histoire des Canadiens Français*, de Sulte ; les *History of Canada* de Smith, la traduction de l'histoire du Canada de Garneau par Bell ; les manuels de Kingsford, Tuttle, Tyrrell, Roberts ; la *New France* et les *Jesuits in America*. *Cartier to Frontenac*, de Justin Winsor ; les *Jésuites et la Nouvelle France*, du P. Rochemonteix ; l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, par J.-Edmond Roy ; *History of the County of Annapolis, including Old Port Royal and Acadia*, par M. A. Calnek, publiée et complétée par A.-W. Savary ; *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, compilés par Pierre Margry, ainsi que les *Relations et Mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer*, par le même. Je pourrais encore mentionner les grands manuels d'histoire d'Amérique, le *Narrative and Critical History of America*, la *Magazine of American History*, les *Documents Historiques* publiés par le gouvernement de Québec ; le *Bulletin des Recherches Historiques*, etc.

Voilà, en raccourci, une liste abrégée des principaux ouvrages que l'on peut consulter avec profit sur Champlain et les premiers temps de la colonie française en Amérique.

V

CONCLUSION

Mon étude se termine ici. J'aurais pu étendre un peu plus mes notes biographiques, si les rares loisirs que j'ai à ma disposition depuis quelque temps me l'eussent permis. J'aurais aimé aussi tirer quelques réflexions sur l'ensemble de ce travail, discourir sur l'œuvre du fondateur de la Nouvelle-France, et donner la note dominante des divers écrivains qui se sont occupés de lui et de son œuvre ; mais je suis forcément contraint de me borner à quelques remarquables finales.

Le monument que l'on a inauguré, à Québec, en 1898, en l'honneur de Champlain, et les fêtes du troisième centenaire sont certainement un grand hommage rendu à l'homme qu'ils immortalisent ; mais les œuvres magistrales de cet homme remarquable, que j'ai énumérées plus haut, sont aussi un monument impérissable dont il est lui-même l'architecte ; elles sont plus fidèles que le bronze et le marbre, car elles nous font voir, dans toute sa grandeur, dans toute sa noblesse, la grande figure de Champlain. Le style, c'est l'homme, a dit avec raison un célèbre écrivain. En effet, dans les œuvres du fondateur du Canada-Français, vous trouvez la grandeur d'âme, la fermeté, le courage poussé jusqu'à la témérité, et la foi profondément chrétienne de celui qui les a écrites. Ce monument, dont j'ai réuni les pierres éparses ici et là, est, à mon humble point de vue, sans avoir du bronze l'apparence qui frappe l'œil et attire l'attention de tout le monde, d'un caractère bien plus sérieux, d'un enseignement bien plus salutaire, et d'une portée bien plus grande que le chef-d'œuvre de l'artiste

français qui trône à l'endroit précis où le grand découvreur s'éteignait le jour de Noël 1635. Et, dans quelques années, lorsque le souvenir de la grandiose apothéose qu'on va lui faire pendant ces fêtes du troisième centenaire sera oublié, son œuvre vivra encore ; elle fera connaître à nos descendants cette grande et noble figure que fut Champlain, le fondateur de notre beau pays, et notre père à nous tous Canadiens-français.

RAOUL RENAULT.

****



La Basilique de N.-D. de Québec

Le Fort Saint-Louis et l'emplacement du Monument Champlain



Ce fut sous le règne de Louis XIII, dit le Juste, roi de France, que Samuel de Champlain commença, à Québec, l'érection de la petite forteresse qu'il appela plus tard le Fort Saint-Louis. Le père de la nation canadienne attachait une telle importance à cette construction, qu'il y fit travailler avec persistance pendant plus de six ans, en dépit de la désapprobation et du mauvais vouloir de plusieurs de ceux qui l'entouraient.

On peut affirmer que la construction de la ville de Québec à l'endroit où s'élève aujourd'hui la haute-ville est due à l'érection de ce fort, d'abord assez peu important, mais admirablement et avantageusement situé. D'après un projet qui ne s'est complètement réalisé que de nos jours, la ville devait être bâtie sur les bords de la rivière Saint Charles, où s'élève aujourd hui le populeux faubourg Saint-Roch. Elle devait s'appeler *Urbs Ludovica*. Le besoin de protection et de sécurité obligea les premiers colons à se grouper à proximité du fort Saint-Louis, à l'abri des canons dont la voix tonnante effrayait les hordes sauvages, comme, plus tard, elle faisait fuir les nombreux vaisseaux de toute une flotte ennemie.

Dans le récit de ce qui se passa à Québec en 1620, Champlain, après avoir parlé de certains travaux de réparations exécutés à l'*Abitation de Kébecq* (construite sur l'emplacement de la basse-ville actuelle), s'exprime ains

« . . . Toutes choses furent si bien ménagées que tout fut en peu de temps en état de nous loger, pour le peu d'ouvriers qu'il avait, partie desquels commencèrent un fort pour éviter aux dangers qui peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours. J'établis cette demeure en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait le travers du fleuve Saint-Laurent et qui est un des lieux les plus étroits de la rivière, et tous nos

associés n'avaient pu goûter la nécessité d'une place forte pour la conservation du pays et de leur bien. Cette maison ainsi bâtie ne leur plaisait point, et pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de Monseigneur le Viceroy (le duc de Montmorency), et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront par un ennemi qui, reconnaissant qu'il n'a que des coups à gagner, et du temps, et de la dépense perdue, se gardera bien de se mettre au risque de perdre ses vaisseaux et ses hommes. C'est pourquoi il n'est pas toujours à propos de suivre les passions des personnes qui ne veulent régner que pour un temps ; il faut porter sa considération plus avant. »

Toute la largeur de vues, tout le caractère ferme et persévérant de Champlain se retrouvent dans ces dernières lignes, qui, disait d'Arcy McGee, pourraient être gravées sur un monument élevé à la mémoire du fondateur de Québec.

Ainsi, c'est en 1620 que Champlain fait commencer, à Québec, un fort auquel il ne donne pas encore de nom mais qu'il appellera bientôt le fort Saint-Louis. Ce fort, qu'il désigne aussi sous le nom de « demeure » fut établi « sur la montagne », c'est-à-dire à environ cent soixante et dix pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle « maison », comme dit encore Champlain, ne plaisait pas à tous, mais le père de la Nouvelle-France voulait, avant tout, assurer l'avenir de la colonie, et il faisait ériger cette construction en vue d'hostilités qui ne devaient pas manquer de surgir.

A cause de difficultés survenues entre les membres de l'ancienne compagnie (de Rouen) et de la nouvelle compagnie (de Montmorency), Champlain jugea prudent en 1621, de placer un officier, M. Du Mai, et quelques hommes dans le fort. « Je me délibérai, dit-il, de mettre le dit Du Mai en un petit fort déjà commencé, avec mon beau-frère Boullé et huit hommes, et quatre de ceux des Pères Récollets, qu'ils me donnèrent, et quatre autres hommes de l'ancienne société, faisant porter quelques vivres, armes, poudre, plomb et autres choses nécessaires, au mieux qu'il me fut possible pour la défense de la place ; en cette façon nous pouvions parler à cheval, faisant toujours continuer le travail du fort, pour le mieux mettre en défense ».

En 1622, Champlain fait poursuivre les travaux et insiste sur l'importance « d'achever le fort commencé et y avoir de bonnes armes, et munitions et garnison suffisante ».

En 1623, il écrit ce qui suit : « L'incommodité que l'on recevait à monter la montagne pour aller au *Fort Saint Louis* me fit entreprendre d'y faire faire un petit chemin pour y monter avec facilité, ce qui fut fait le 29 de novembre et sur la fin du dit mois ». C'est la première mention du nom de « Fort Saint-Louis » qui soit faite dans l'histoire.

Le 10 décembre 1623, Champlain fit « traîner le bois pour le fort sur les neiges », avec l'aide des sauvages.

Le 18 avril 1624, il fit « employer tout le bois qui avait été fait pour le fort, afin de pouvoir mettre en défense » autant que possible.

Le 20 avril 1624, un grand coup de vent « enleva la couverture du bastiment du Fort Saint-Louis plus de trente pas par dessus le rampart, parce qu'elle (la couverture) était trop haulte élevée ».

Le 6 mai 1624, on commença les fondements de vastes bâtiments destinés à remplacer la première Habitation de Québec, qui était fort détériorée. Cette nouvelle construction, que quelques auteurs ont confondue avec le Fort Saint-Louis, occupait, en y comprenant ses dépendances, toute la pointe de la basse-ville traversée aujourd'hui par la rue Sous-le-Fort.

Au moment de partir pour la France, au mois d'août 1624, Champlain recommanda aux employés qui restaient à Québec de continuer les travaux du fort. « Je les priai, dit-il, d'amasser des fascines et autres choses pour achever le fort, jugeant bien en moi-même que l'on n'en ferait rien, d'autant qu'ils n'avaient rien de plus désagréable, bien que c'était la conservation et la sûreté du pays, ce qu'ils ne pouvaient ou voulaient comprendre. Cette œuvre ne s'avançait que par intervalles, selon la commodité qui se présentait, lorsque les ouvriers n'étaient pas employés à autres œuvres ».

Au retour de Champlain, en 1626, il trouva le fort Saint-Louis dans le même état qu'il l'avait laissé, « sans qu'on y eût fait aucune chose... ni au bastiment de dedans, qui n'était que commencé, n'y ayant qu'une chambre où étaient quelques ménages attendant qu'on l'eût parachevé... »

« Je considérai d'autre part, écrit-il, que le fort que j'avais fait faire était bien petit pour retirer, à une nécessité, les habitants du pays, avec les soldats qui un jour pourraient être pour la défense d'icelui, quand il plairait au Roy les envoyer, et il fallait qu'il eût de l'étendue pour y bâtir, celui qui y était avait été assez bon pour peu de personnes, selon l'oiseau il fallait la cage, et que l'agrandissant il se rendrait plus commode, qui me fit résoudre de l'abattre et l'agrandir, ce que je fis jusqu'au pied, pour suivre mieux le dessin que j'avais, auquel j'employai quelques hommes qui y mirent toute sorte de soin pour y travailler, afin qu'au printemps il pût être en défense. Cela s'exécuta. Sa figure est selon l'assiette du lieu que je ménageai avec deux petits demi-bastions bien flanqués, et le reste est la montagne, n'y ayant que cette avenue du côté de la terre qui est difficile à l'approcher, avec le canon qu'il faut monter 18 à 20 toises, et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. La ruine du petit fort servit en partie à refaire le plus grand qui était édifié de fascines, terres, gazons de bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses, attendant un jour qu'on la fit revêtir de pierres à chaux

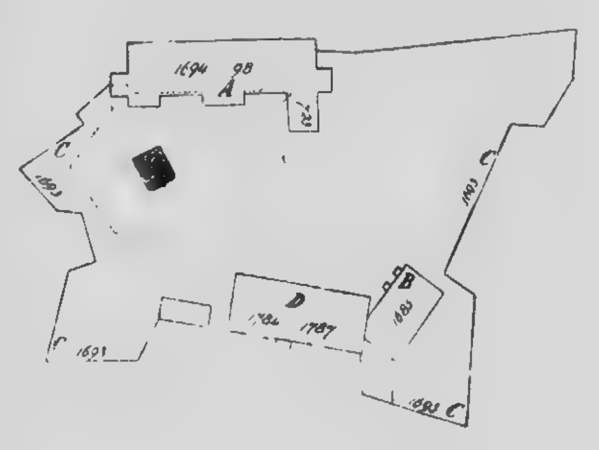
et à sable qui n'y manque point, commandant sur l'Habitation et sur le travers de la rivière ».

Le petit fort commencé en 1620 fut donc rasé *jusqu'au pied*, et ce ne fut qu'en 1626 que Champlain commença l'érection du fort plus spacieux qu'il devait habiter à son retour de France, en 1633, après l'interrègne des Kertk ([1]), et jusqu'à sa mort

C'est de sa résidence du fort Saint-Louis que le fondateur de Québec contemplait, dans les derniers jours de son existence, l'admirable campagne que sa pensée couvrait de villages et de moissons et d'où son génie voulait faire surgir une France nouvelle. Il fit les plus grands sacrifices pour conquérir le Canada à son Dieu et à sa patrie, et fut le véritable fondateur de la nation qui, dans nos vastes contrées de l'Amérique du Nord, continue l'œuvre accomplie jadis par les Francs sur la terre de l'ancien monde.

Le P. Paul Lejeune s'exprime ainsi dans la « relation » de 1636 :

« Le vingt-cinquième décembre (1635), jour de la naissance de notre Sauveur en terre, Monsieur de Champlain, notre Gouverneur, prit une nouvelle naissance au ciel ; du moins nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé et servi de nos Français, et connu et adoré de nos Sauvages. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son Roi et envers Messieurs de la Compagnie ; mais à la mort il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grande qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! Quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! disant qu'il les fallait secourir puissamment pour le bien du pays, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencements, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie, qu'il fit avec une grande douleur au Père Lallemant, qu'il honorait de son amitié ; le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusqu'à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'Église ; le Père Lallemant y officia et on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer ; que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la Postérité. »



LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS
IL Y A CENT ANS (1798)

LÉGENDE

A — *Le Château Saint-Louis, reconstruit par Frontenac en 1694-98. Détruit par un incendie en 1834.*

B. — *Le magasin des poudres, construit par Denonville en 1685. Démoli en 1892.*

C — *Les murs de l'enceinte agrandie du fort Saint-Louis, construits par Frontenac en 1693. Dernière portion démolie en 1854*

D. — *Le Château Haldimand, construit en 1784-87. Démoli en 1892.*

...... *Les lignes pointillées indiquent approximativement le fort Saint-Louis, tel que reconstruit par Champlain en 1626, « selon l'assiette du lieu. »*

*** *L'écu de la vieille France indique l'endroit où s'élève le monument Champlain, inauguré le 15 septembre 1898.*

(1) Il est probable que Champlain habita le fort Saint-Louis quelque temps — peu de temps — avant l'arrivée des Kertk, en 1629. Louis Kertk habita le fort de 1629 à 1632. Emery de Caën le reprit en 1632, et Champlain vint de nouveau l'occuper en 1633.

Pendant son séjour en Canada (1620-1624), la jeune femme de Champlain, Marie-Hélène Boullé, se retira dans l'*Habitation de Québec*, dont l'emplacement est en partie occupé aujourd'hui par l'église Notre-Dame-des-Victoires, à la basse-ville. On sait qu'après la mort de son mari, la femme du fondateur de Québec embrassa la vie religieuse et devint la fondatrice des Ursulines de Meaux. Elle était née dans le calvinisme.

La mort venait de pénétrer dans la petite citadelle. Elle devait y apparaître plus d'une fois encore, et, dans la suite des années, on vit les restes de maints personnages illustres exposés dans la grande salle du château qui en faisait partie. Comme la garde qui veillait jadis aux barrières du Louvre, la sentinelle du fort Saint-Louis était impuissante contre les assauts de l'implacable moissonneuse.

Le monument que l'on a inauguré à Québec, en 1898, s'élève à l'endroit même où est mort le navigateur illustre, le grand citoyen et le grand chrétien que fut le fondateur de Québec et auquel l'histoire a, depuis longtemps, décerné le titre de père et fondateur de la nation canadienne.

En parcourant les écrits de Champlain, on reste convaincu des sentiments profondément religieux de cet homme de génie, de son dévouement à la France et de son zèle pour la conversion des Sauvages. Ces sentiments, bien des fois exprimés, sont résumés dans cette phrase de Champlain lui-même, qui a été reproduite, un peu condensée, sur le bronze du monument :

« Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, à sa gloire, à la conversion de ces pauvres aveugles et au bien et honneur de la France ».

ERNEST GAGNON.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE QUEBEC

1535. JACQUES CARTIER entre dans la rivière Saint-Charles et passe l'hiver auprès du village indien de Stadaconé, dont le site fait maintenant partie de la ville de Québec.

1540. FRANÇOIS Ier nomme Roberval vice-roi de la Nouvelle-France.

1541. CARTIER sur l'ordre de Roberval, bâtit un fort au Cap Rouge, situé à quelques milles en amont de Québec, et y passe l'hiver.

1542. Arrivée du ROBERVAL qui passe l'hiver au fort de Cartier.

1608. CHAMPLAIN fonde le CANADA en construisant son son *Abitation à Québec*. Champlain fut un soldat, un marin, un homme d'état et un pionnier, également chez lui dans un wig-wam sauvage et à la cour du roi de France, HENRI IV, et son caractère plein de courage et de piété le rendit digne d'être appelé le « Père de son pays. »

1625. Arrivée des missionnaires français. La plupart d'entre eux souffrent la torture et la mort.

1629. Les KIRKES s'emparent de Québec au nom du roi d'Angleterre, CHARLES I, qui, durant trois ans, le détient comme gage du douaire de la reine d'Angleterre, Marie-Henriette de France, et qui accorde à Sir William Alexander, son ami, « *le comté et la Seigneurie du Canada* ».

1632. Retour de Québec à la couronne de France.

1635. Mort de CHAMPLAIN, le jour de Noël, un siècle après l'arrivée de Jacques-Cartier.

1636. GRANDE EXPÉDITION DES IROQUOIS et massacre des Hurons en vue de Québec.

1660-3. L'extermination par les sauvages, la famine, la ruine complète et les plus terribles tremblements de terre, menacent l'existence du CANADA. LAVAL, le premier évêque de Québec, et la Supérieure des Ursulines, LA MÈRE DE L'INCARNATION, persuadent les Canadiens, que leur pays n'est qu'au début d'une brillante carrière et non à la veille d'une ruine lamentable.

1663. Démission de la Compagnie des Cent Associés ; QUÉBEC est déclaré CAPITALE de la PROVINCE ROYALE DE LA NOUVELLE-FRANCE

1665. Arrivée du vice roi, M. de Tracy, de Courcelles, le nouveau gouverneur, du grand Intendant, JEAN TALON, de 12 compagnies de soldats réguliers, et de plusieurs centaines de colons.

1672. Arrivée de FRONTENAC, qui gouverne le Canada pendant dix ans.

1688. Fondation de Notre-Dame-des-Victoires par Laval, le premier évêque canadien. Cette église reçut son nom après la délivrance de Québec en 1690, et sa préservation, en 1711. Mgr Taschereau, le premier Cardinal canadien, en célébra le deuxième centenaire en 1888.

1689 Retour de Frontenac, qui gouverne encore pendant neuf années.

1690 PHIPPS et son armana venant de la Nouvelle-Angleterre sont repoussés par FRONTENAC devant Québec.

1692. Frontenac élève les premières murailles autour de Québec.

1711. Sir Howenden Walker, en route pour assiéger Québec, fait naufrage dans le bas Saint-Laurent.

1759. SIÈGE DE QUÉBEC ET BATAILLE des PLAINES D'ABRAHAM.

(*Inscription à l'endroit de la mort de Wolfe :*)

ICI MOURUT WOLFE VAINQUEUR

(*Inscription sur le tombeau de Montcalm*) :

HONNEUR À MONTCALM
LE DESTIN
EN LUI DÉROBANT LA VICTOIRE
L'A RÉCOMPENSÉ
PAR UNE MORT GLORIEUSE.

Inscription sur le monument élevé à Wolfe et à Montcalm

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS DEDIT

1760 Victoire de Lévis sur Murray à la Deuxième Bataille des Plaines. En 1860, un monument fut élevé AUX BRAVES qui combattirent dans cette journée.

1763. La couronne de France, cent années après avoir déclaré le Canada « Province Royale de la Nouvelle-France », en cède la souveraineté à GEORGE III.

1759 Le Canada est sous le gouvernement militaire mais modéré de MURRAY et de CARLETON à Québec.

1774. Adoption de l'ACTE DE QUÉBEC par le Parlement Impérial.

1775-6. L'invasion américaine, commandée par Montgomery et Arnold, est repoussée par CARLETON à la tête des Canadiens-français et des Anglais.

(*Inscriptions*) :

HERE STOOD
HER OLD AND NEW DEFENDERS
UNITING, GUARDING, SAVING
CANADA,
DEFEATING ARNOLD
AT THE SAULT-AU-MATELOT BARRICADE
ON THE LAST DAY OF
1775 :

GUY CARLETON
COMMANDING AT
QUEBEC
HERE STOOD
THE UNDAUNTED FIFTY
SAFEGUARDING
CANADA,
DEFEATING MONTGOMERY
AT THE PRÈS-DE-VILLE BARRICADE,
ON THE LAST DAY OF
1775.
GUY CARLETON
COMMANDING AT
QUEBEC.

1782. NELSON à Québec à bord du vaisseau de Sa Majesté, l'*Albermale*.

1783. Premières fortifications élevées à Québec par les Anglais.

1787. Sa Majesté le ROI GUILLAUME IV, alors officier à bord du vaisseau de la marine britannique, le *Pégase*, arrive à Québec. C'est le PREMIER MEMBRE DE LA FAMILLE ROYALE qui visite Québec.

1791-94. Son Altesse Royale, le DUC DE KENT, père de la REINE VICTORIA, passe trois ans à Québec avec son régiment, le 7ième Fusiliers royaux.

1792. Ouverture à Québec du PREMIER PARLEMENT DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.

1824. Création de la Société Littéraire et Historique de Québec par charte royale accordée par Sa Majesté Guillaume IV.

1838. Administration de Lord Durham.

1839. Rapport de Lord Durham.

1840. Acte d'Union.

1852. Fondation de la première Université canadienne-française qui prend le nom de LAVAL.

1860. Arrivée à Québec, de Sa Majesté le ROI EDOUARD VII, alors Prince de Galles, à bord du vaisseau de Sa Majesté, le *Héros*, le 18 août.

1864. Réunion des « PERES DE LA CONFEDERATION » à Québec.

1866. Première incursion fénienne. Québec sous les armes.

1867. Proclamation à Québec du nouveau régime de la CONFEDERATION DU CANADA, et ouverture de la première Législature de la province de Québec.

1870. L'expédition de la Rivière Rouge, sous les ordres du maréchal Vicomte Wolseley, tire un coutingent de Québec.

1875. Centième anniversaire du Canada sauvé par Carleton, célébré à Québec.

1879. Construction de la porte Kent, en mémoire du séjour à Québec, de 1791 à 1794, du père de Sa Majesté la REINE VICTORIA.

1880. Visite de Son Altesse Royale le Duc d'Albany.

1883. Première visite à Québec de Son Altesse Royale le PRINCE GEORGE, le PRINCE DE GALLES actuel.

1889. Les Ursulines et les Hospitalières célèbrent le 250me anniversaire de leur fondation à Québec.

1890. Visite de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught.

1902. Le Contingent canadien envoyé en Angleterre pour les fêtes du couronnement, s'embarque à Québec. La France se fait représenter à la grande revue navale d alors, par le *Montcalm*.

1906. Visite de S. A. R. le PRINCE DE CONNAUGHT qui revient de conférer l'Ordre de la Jarretière au Mikado.

1908. TROISIEME CENTENAIRE de la fondation du Canada par Champlain.

1908. Fondation du PARC DES BATAILLES.

Téléphone Bell, Québec, 1234

Grains,

Farines et

Provisions.



M. C. A. PARADIS

Téléphone Bellechasse, Lévis, 1000

Graines de

Semence,

Foin, Moulée,

ETC.

Nous accordons une attention toute particulière aux commandes ou aux demandes de prix ou de renseignements qui nous sont adressées par la poste.



MAGASIN DE M. C. A. PARADIS



Telephone 2313

2 et 4, rue St-Joseph, QUEBEC



CANADIENS-FRANCAIS
AUX INDUSTRIELS

Sachons nous connaître !
Préférons les nôtres !

A l'occasion des grandes fêtes du 3ème centenaire de la fondation de notre vieux Québec, nous invitons tous nos compatriotes à venir visiter notre établissement. Nous avons en mains TOUTES SORTES de MACHINERIES et FOURNITURES de MOULINS

La Cie CHS. A. PAQUET, Limitée

MARCHANDS

Machineries et Fournitures

Demandez les Célèbres



BIERE et PORTER
du
Troisième Centenaire
DE
PROTEAU & CARIGNAN
BRASSEURS

263 à 271, rue St-Paul
Phone 853 QUEBEC.

J. B. MARTEL & Cie

Le plus bel assortiment de verreries, faiences, argenteries, porcelaines, etc., de SAINT-ROCH

NOUS ACHETONS DIRECTEMENT DES FABRIQUES, ET NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

113 - Rue St-Joseph - 113

J. H. BEGIN

GROS et DETAIL

Sans contredit le Magasin de Chaussures le mieux assorti de Québec

Chaussures Canadiennes,
Chaussures Américaines,
Articles de Luxe et de la plus Haute Nouveauté.

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

121 - RUE ST-JOSEPH - 121

La vraie place pour les amateurs de tabac canadien



Messieurs les étrangers, et en particulier messieurs les marchands qui viendront à Québec, à l'occasion des fêtes Nationales, sont respectueusement invités de ne pas quitter la ville avant de visiter le plus grand établissement d'articles de fumeurs de tout le district de Québec. . . .

JOS. COTE, IMPORTATEUR et Marchand de Tabacs en gros

186-188, rue St-Paul, Phone 1272
Succursale : 179, rue St-Joseph, Phone 2097

I. MONTREUIL Jos. SIMARD J.-S. BEATMONT



Dominion Fish and Fruit Co'y.



MARCHANDS DE

Fruits, Poisson frais, salé et fumé

HUITRES

durant la saison

SAUMON frais une spécialité

Marché Champlain Basse-Ville

Téléphones 54 et 923

D. Rattray & Sons

(Limited)

Warehousemen and Commission Merchants

Quebec

Montreal

Ottawa

Cable address "Rattray, Quebec"

ESTABLISHED [illegible] CAPITAL AND RESERVE [illegible]

Eastern Townships Bank

HEAD OFFICE: SHERBROOKE

WILLIAM FARWELL, President.

J. MACKINNON, General Manager.

Directors

Minor S. H. C., Vice-President

Stevens, Gardner
Kathan, Chas. H,
Mitchell, J. S.
Foster, Geo. G., K. C.
Flumerfelt, A. C.
Grundy, Frank
Robertson, O. A.

78 Branches and Agencies throughout Canada.

SAVINGS BANK DEPARTMENT AT ALL BRANCHES

Interest at 3 per cent, paid and credited quarterly on sums of $1 00 and upwards.

Issues letters of Credit payable the world over.

Facilities for transacting all kinds of Banking Business.

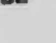
BRANCHES AND AGENCIES
In the Province of Quebec

Acton Vale,
Ayer's Cliff,
Bedford,
Beebe Plain,
Belœil,
Bishop's Crossing,
Black Lake,
Brome,
Bromptonville,
Clarenceville,
Coaticook,
Cookshire,
Cowansville,
Danville
Dixville,
Dunham,
E. Broughton Station,
East Hatley,
Eastman,
Farnham,
Frelighsburg,
Granby,
Hemmingford,
Howick,
Huntingdon,
Iberville,
Knowlton,
Lacolle,
Lake Megantic,
Lawrenceville,
Lennoxville,
Magog,
Mansonville,
Marbleton,
Marieville,
Montreal, Centre,
Montreal, East,
Montreal, West,
North Hatley,
Ormstown,
Philipsburg,
Richmond,
Rimouski,
Rock Island,
Roxton Falls,
Scotstown,
Sherbrooke,
Sherbrooke, Wellington St.,
Stanbridge East,
Stanstead,
Sutton,
Sweetsburg,
St. Armand,
St. Chrysostome
St. Felix de Valois,
St. Ferd. d'Halifax,
St. Gabriel de Brandon,
St. Georges, Beauce,
St. Hyacinthe,
St. Johns,
St. Joseph de Beauce,
St. Remi,
Thetford Mines,
Thetford, West,
Upton,
Valcourt,
Waterloo,
Waterville,
West Shefford,
Windsor Mills,

WESTERN BRANCHES

Coleman, Alta.,
Grand Forks, B. C.,
Keremeous, B. C.,
Midway, B. C.,
Phœnix, B. C.,
Taber, Alta.,
Vancouver, B. C.,
Winnipeg, Man.,

ED. COULOMBE Téléphone longue distance No. 1542 L. P. GUY.



Quebec Fruit Exchange

IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS de FRUITS EN GROS.

31, 33 et 35, RUE ST-PIERRE

Adresse Télégraphique : QUEFRUIT.

ET MARCHANDS A COMMISSION.
BANANES une spécialité